

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 31.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 31 JUILLET 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Notre prime. — Les démissions, par L.-O. David. — L'emprunt fédéral, par A. G. — L'empire, par A. G. — Chronique américaine, par Anthony Ralph. — L'Australie, par A. G. — Nos gravures. — Ça et là. — Nouvelles étrangères. — Un supplice, par Gaston E. Labat. — Crémazie. — Un procès célèbre. — Poésie : Le prince impérial, par M. J. A. Poisson. — Un drame sur la Seine, par F. du Boisgobey (suite). — Derniers chants. — Retour à la paix. — Les échecs. — Le jeu de dames. — Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Tadousac; "In memoriam"; Cabinet de travail du prince impérial à Chislehurst; Exécution de Solowief, auteur de l'attentat contre la vie du Czar de Russie; Départ de la Jeannette de San-Francisco pour les régions arctiques.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES DÉMISSIONS

Nous disions, la semaine dernière, que les hommes raisonnables appartenant à nos deux partis devaient empêcher qu'à Ottawa comme à Québec, on mette le patronage public à la merci des violences, des haines et de l'esprit de parti. De tout temps on a pris plaisir à prôner la supériorité de nos institutions politiques sur celles des États-Unis et à répéter qu'une des raisons de cette supériorité était la stabilité des fonctions publiques. Il n'y a pas un homme politique, pas un journal qui n'ait de temps à autre dénoncé le changement fréquent des fonctionnaires publics comme une source de dangers, d'injustices et de démoralisation. "Comment espérer avoir, disait-on, des employés fidèles et uniquement préoccupés des intérêts du service public, dans un pays où ils sont exposés d'un moment à l'autre à être jetés sur le pavé? Comment croire que, pour garder leurs amis au pouvoir et mettre leur famille à l'abri du besoin, ils ne feront pas des choses répréhensibles? La tentation sera grande dans tous les cas, et il n'est pas sage de les exposer à cette tentation."

Il n'y a pas de doute que c'est à la stabilité des fonctions que la France et l'Angleterre doivent, en grande partie, l'efficacité et l'honorabilité de leur administration publique. Et si, aux États-Unis, on a tant d'abus, si on a tant d'exemples de malversation, c'est que celui qui y occupe un emploi public, sachant qu'il peut le perdre d'un moment à l'autre, cherche à en tirer tout le profit possible pendant qu'il en jouit. Aussi, comme on cherche les emplois où l'on peut faire de l'argent dans le plus court délai! Comme on les obtient à prix d'argent!

Les abus d'un pareil système ne seraient pas moindres dans notre pays; ils seraient peut-être plus grands; car on est moins riche et l'employé public qui perd sa situation a moins les moyens de vivre autrement. Inutile d'insister et d'apporter des arguments à l'appui d'opinions que tout le monde partage. Il est clair que dans un pays où les fonctionnaires publics changent avec les partis, le service public est fatalement voué à l'incapacité, à la malversation, à la démoralisation. A quoi serviront toutes les enquêtes qu'on a faites, tous les systèmes qu'on a discutés depuis quelques années pour augmenter l'efficacité des fonctionnaires, si on continue de marcher dans la voie fatale où on est entré? A quoi serviront tous ces beaux discours et ces écrits sans nombre sur l'excellence de nos institutions politiques? On s'en moquera, et dans un temps où le peuple est trop porté déjà à comparer la situation financière des États-Unis avec la nôtre, on le verra plus que jamais regarder par-dessus les barrières qui le séparent de nos voisins.

Qu'on mette à la retraite les fonctionnaires devenus trop vieux, qu'on destitue, après enquête, les incapables ou les coupables et qu'on remplisse tous les emplois vacants par des amis politiques, qu'on en crée lorsque c'est nécessaire ou utile, tout cela est permis. Les abus même qu'on pourrait commettre en exerçant ce patronage, ne sont rien comparés au mal qu'on fait en destituant, sans raison valable, de pauvres employés chargés de famille et

devenus souvent incapables de faire vivre autrement leurs familles.

Voici un homme qui, depuis dix ans, est au service du gouvernement; il a toujours fait son devoir, il s'est attaché à ses fonctions, et il s'est privé souvent, n'ayant qu'un misérable salaire, dans l'espérance qu'un jour on reconnaîtra son mérite et on fera son sort meilleur. Pauvre homme! Au lieu de le promouvoir, un matin, sans l'avoir prévu, on lui annonce qu'on n'a plus besoin de lui.

On n'a pas le droit de briser ainsi l'avenir d'un homme, l'existence de toute une famille.

Et on choisit pour exercer ces rigueurs, précisément le temps où des milliers et des milliers de pères de famille, poussés par le besoin, demandent des situations au gouvernement! Mais que veut-on qu'il fasse, lui, ce pauvre employé, qui depuis longtemps a rompu toutes relations avec le monde des affaires et n'a songé qu'à se mettre en état de rempîr, le reste de sa vie, les devoirs de son emploi?

Est-ce qu'il n'y a pas assez de misères, assez de pleurs pour qu'on ne les augmente pas d'une manière aussi cruelle, simplement pour satisfaire de mesquins intérêts, de coupables ambitions, ou récompenser des services plus ou moins louables?

Qu'on décrète qu'à l'avenir, tout employé qui se sera mêlé activement de politique sera destitué; personne ne se plaindra d'une mesure qui aurait pour effet d'assurer l'efficacité du service public, et les employés seront contents de conquérir à ce prix la permanence et la stabilité de leurs fonctions. La plupart même, qui souvent ne se mêlent de politique que pour obliger un ami ou dans l'espérance d'améliorer leur sort, regarderaient une telle mesure comme une protection.

Mais qu'il soit aussi compris et décidé que celui qui fera son devoir sera récompensé au lieu d'être puni, promu au lieu d'être destitué brutalement et injustement.

L.-O. DAVID.

L'EMPRUNT FÉDÉRAL

L'emprunt que le gouvernement fédéral vient de négocier en Angleterre fait le sujet des commentaires de la presse. Chose assez rare, aucun journal ne l'a critiqué. Cette générosité fait honneur à la presse de l'opposition. Il faut reconnaître aussi que cette importante négociation s'est faite dans des conditions de bonheur absolument extraordinaires. Le ministre des finances a réussi à placer sur le marché de Londres des bons canadiens pour une somme de quinze millions. Cet emprunt, remboursable à vingt-neuf ans, a été couvert avec un excédant de plus d'un demi-million. Une partie (\$1,500,000) a été souscrite au pair, et le reste à 95, avec intérêt à 4. Un pareil succès est sans précédent dans notre histoire financière. Le dernier emprunt avait été fait à 90. C'est la première fois que le Canada place des bons non garantis au pair. Cela nous met, sous le rapport du crédit, au quatrième rang parmi les gouvernements. Trois états souverains seulement, l'Angleterre, la France et les États-Unis, passent avant nous. Cela vaut la peine qu'on y songe.

Le gouvernement se propose de consacrer la moitié de la somme au rachat d'une dette courante à 6 pour cent. Il profitera ainsi de la hausse de notre crédit pour réduire l'intérêt de deux pour cent, ce qui épargnera au trésor une dépense annuelle de \$120,000. C'est le système qui a été suivi dans ces dernières années par les États-Unis, à mesure que leur crédit, presque anéanti par la guerre civile, s'est mis à grandir.

A. G.

L'EMPIRE

Voilà le prince Jérôme-Napoléon pleinement réconcilié avec l'impératrice Eugénie. Il est aussi reconnu comme chef, et comme héritier de l'Empire, par la très-grande majorité du parti bonapartiste; et les trainards ne tarderont pas, sans doute, à rejoindre la majorité. Le prince Victor, le seul espoir des dissidents et le protégé de Paul de Cassagnac, a d'ailleurs déclaré formellement qu'il ne consentirait pour rien au monde à se substituer à son père. Désormais, il n'y a plus d'incertitude, et la position est nettement définie. Le parti bonapartiste ne peut qu'y gagner de la force. Il n'y a rien comme les situations tranchées.

Le prince Napoléon est, malgré tout, un chef plus sérieux que ne l'était le pauvre enfant qu'il remplace, bien que moins digne. Il est bien vrai qu'il inspire une véritable répugnance au plus grand nombre, mais enfin il promet de s'amender, et le fait que l'impératrice Eugénie et la princesse Clotilde l'appuient est une garantie pour les catholiques, que le nouveau prétendant effraie avec raison. On a bien pardonné à Napoléon III d'avoir combattu, pendant sa jeunesse, dans les rangs des condottieri, contre les soldats du pape. Et puis, la réconciliation du prince avec la veuve de Napoléon III peut valoir aux bonapartistes l'appui de l'Angleterre—ce qui n'est pas à dédaigner; et ses accointances avec les républicains lui rendront à lui-même plus accessibles les routes qui mènent aux coups d'état. D'ici qu'il arrive au trône, il est inoffensif; et quand il ceindra la couronne, il sera assez âgé pour n'avoir plus le temps de faire beaucoup de mal.

En tout cas, *il est l'empereur* pour les vrais bonapartistes. Ils n'ont pas à choisir. C'est ce qu'ont bien compris les sénateurs et députés du parti, qui se sont réunis chez M. Rouher, le 21, et qui ont proclamé, presque à l'unanimité, le prince Napoléon héritier de l'Empire. Une fraction des membres ayant d'abord voulu exiger de lui des garanties et des engagements, la majorité repoussa cette suggestion et décida que le principe pur et simple de l'hérédité devait prévaloir. C'était aussi habile que sensé.

La crise est ainsi terminée. Si l'Empire se rétablit, le prince Jérôme-Napoléon renouera la chaîne interrompue des empereurs sous le nom de Napoléon IV. On sait que le prince impérial ne prit jamais le titre d'empereur, après la mort de son père à Chislehurst. Il n'a pas été dans le cas du roi de Rome qui fut proclamé sous le nom de Napoléon II, en 1815, après la résignation de Napoléon Ier, et régna effectivement quelques heures.

Le futur empereur a fort bien joué ses

cartes. M. Frédéric Gaillardet communiqué au *Courrier des Etats-Unis* le résultat d'une entrevue qu'il eut avec lui :

Je lui demandai quelle attitude il allait prendre, s'il revendiquerait ses droits de prétendant à la couronne impériale, ou s'il les abdiquerait en faveur de son fils aîné. Il me répondit que sa position était toute tracée par ses déclarations d'adhésion au gouvernement de la république, qu'il n'avait nulle envie de les retirer, mais qu'il ne voulait pas non plus abdiquer ses droits de chef de famille. "En un mot, me dit-il, je suis un citoyen et non un prétendant. Je n'ai aucun droit, que des devoirs." Et comme je désirais savoir ce qu'il entendait par "ses devoirs," il expliqua à peu près le mot en me disant que si la République venait jamais à tomber, par suite de ses fautes ou d'autres circonstances, indépendantes de sa volonté personnelle, il se devrait alors à son pays, et ne lui ferait pas défaut. "Telle est, a-t-il ajouté, la ligne de conduite qui sera suivie par moi et mes enfants, car ils m'aiment et l'espérance que l'un ou l'autre d'entre eux pourrait se séparer de moi ne mérite pas même que je la discute." En effet, le prince Victor a repoussé, comme une injure pour lui, la supposition qu'il pourrait consentir à supplanter son père.

Napoléon III ne parlait pas autrement lorsqu'il travaillait à rétablir l'Empire en 1849. Il cachait avec soin ses visées dominatrices. Le prince Napoléon n'hésite pas à dire qu'il accepterait la couronne si la république tombait. Seulement, il s'engage à ne pas se mêler de la faire tomber. Il laisse ce soin à d'autres, à ses amis les républicains tous les premiers, peut-être.

A. GÉLINAS.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 24 juillet 1879.

Le Soleil que les Perses adorent ; devant lequel se prosternaient les Mexicains avant l'arrivée de Fernand Cortez, et que les Grecs ont poétisé sous le nom de Phébus, a résolu de faire parler de lui et de donner un démenti formel à la mauvaise opinion que certains savants ont de lui.

Au moment même où ces messieurs—qui probablement font leurs expériences à l'ombre—assuraient gravement que l'astre-roi devenait anémique, le thermomètre à New-York montait à 101 degrés, et arrivait à 111 à Charlestown. Seize personnes en cette ville sont mortes de chaleur et 60 autres sont dangereusement malades.

Le Père du Jour, indignement calomnié, ne pouvait répondre autrement qu'en

Versant des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Le *Herald*, qui a un reporter près de lui, nous assure que le flambeau du monde nous ménage d'autres surprises stupéfiantes.

Aussi, pourquoi faut-il qu'il y ait des maladroits assez savants pour irriter un voisin aussi dangereux que l'ami Soleil ? Demande-t-il un sou à quelqu'un pour nous éclairer, et ne guérit-il pas nos rhumatismes pour rien ?

On va dire que je ne porte pas de lunettes vertes et que je n'ai jamais prouvé que le premier homme fût un singe ; que, par conséquent, je n'ai pas la science infuse.

J'avoue, en toute humilité, que mon savoir ne m'a pas conduit jusque-là.

Je ne crois pas que notre globe devienne pour nous une prison de glace, ou que le soleil s'en aille avec les vieilles lunes : voilà ma profession de foi.

Je crois aussi que Dieu n'est pas le premier venu ; du moment qu'il nous a donné un soleil, il ne nous le supprimera pas justement au moment où nous aurons froid.

**

Avez-vous bientôt fini de croasser, oiseaux de mauvais augure ! C'est en vain que vous secouerez vos vieilles perruques sur le monde, nous voulons vivre, nous croyons à l'éternité.

Nous ne nous laisserons pas effrayer par vos airs qui détonnent, parce que nous sommes convaincus que vous jouez de la science comme un aveugle joue de la clarinette. Ceci dit, poursuivons.

**

Pour confondre les calomnieux du soleil, on ne m'obligera pas, j'espère, de remonter jusqu'au déluge.

A quoi bon faire de l'érudition pour un sujet aussi mince ?

Cependant, je dois relater ce que les auteurs anciens nous ont transmis.

Il paraîtrait que le Bosphore n'a pas toujours été à l'abri des hivers rigoureux, et que plus d'une fois un Léandre amoureux aurait pu le traverser à pied sec.

Il en est de même du Tibre qui—selon Horace—enchaîné par l'hiver, a plus d'une fois rongé son frein de glace.—Un élève de quatrième sait cela, c'est pourquoi je passe au moyen-âge, généralement moins connu.

A l'appui de ma thèse, voilà ce que je lis dans un vieil historien français : "Or, il advint en cette année un hiver si rigoureux, que le vin était gelé dans les caves, et que les marchands de Paris, pour en tirer parti, furent obligés de le vendre par quartier et à la livre."

En ce qui concerne l'Amérique, je découvre un point saillant dans l'histoire de l'Indépendance qui vient appuyer mon opinion.

Tout le monde connaît la légende du camp de *Vallée-Forge*.

L'armée de Washington eut tellement à souffrir de l'hiver, que la cause de la révolution sembla perdue ; le thermomètre descendit jusqu'à la congélation du mercure.

**

Je demanderai aux savants, qui prétendent que notre globe se refroidit, s'ils pensent vivre assez vieux pour voir les Turcs patiner sur le Bosphore et les Romains se promener en *sleigh* sur le Tibre ?

Il est évident que leur gravité a voulu se moquer de notre naïveté. Pardonnons-leur ; mais répétons avec le poète :

Nos savants ne sont pas ce qu'un vain peuple
Notre crédulité fait toute leur science. [pense.

**

Bien loin de se refroidir, la terre devient de plus en plus habitable.

Les éléments semblent se conformer aux progrès de l'humanité. Plus une latitude est populeuse, moins on voit le baromètre varier. A mesure que l'agriculture pénètre plus avant dans la création, on s'aperçoit que le ciel modifie ses anciennes habitudes et a l'air de se civiliser.

Autrefois, à New-York, on pouvait se promener en *sleigh* dès le mois d'octobre sur la neige ; aujourd'hui, l'hiver ne vient guère avant le mois de décembre.

Ayons confiance dans la providentielle nature ; de modifications en modifications, le Nord de l'Amérique arrivera peu à peu à une température rationnelle. Il n'est pas impossible que le climat de New-York ne devienne un jour semblable à celui de l'Italie, puisque nous sommes sous les mêmes latitudes. Et, d'après les mêmes lois géographiques, il est tout à fait probable que Montréal verra dans l'avenir des hivers aussi embaumés que ceux du midi de la France.

**

Le fameux impresario Harry Palmer vient de mourir. C'est lui qui avait engagé Sarah Bernhardt pour l'exhiber en Amérique. C'est à propos de cette comédienne qu'un de mes amis m'a fait hier cette question :

—Eh ! mon cher, savez-vous ce qu'il y a de commun entre la cuisine de Delmonico et Sarah Bernhardt ?

—Laissez-moi tranquille !

—De l'une le hareng frit.

—Et de chez l'autre ?

—L'art en sort (hareng saur).

ANTHONY RALPH.

L'AUSTRALIE

Il est question, depuis plusieurs années déjà, en Angleterre, d'une confédération des colonies de l'Australie, sur le modèle de la confédération canadienne. Ces colonies sont au nombre de cinq, et occupent la plus grande partie de cette île immense qu'on pourrait ranger au nombre des continents. La nomination récente de lord Loftus comme gouverneur de la plus importante d'entre elles, Victoria, a rappelé

l'attention vers ce projet d'union, et il est rumeur que le nouveau gouverneur a pour mission de travailler à faire agiter la question en Australie et adopter l'idée par les cinq gouvernements.

Il s'agirait de pousser les colons à entrer dans les vues du Bureau colonial et à prendre l'initiative en faisant les premières démarches officielles. Le travail de préparation fait, et l'entente établie, la métropole n'aurait plus qu'à intervenir, pour sanctionner un plan tout dressé.

C'est un peu de cette façon qu'on a agi pour le Canada. La pensée première partit d'Angleterre. Elle fut longtemps agitée dans les deux colonies principales, qui formaient la province-unie, et enfin l'accord put se faire entre les quatre provinces qui formèrent d'abord l'union fédérale, et qui s'adressèrent ensemble à la métropole pour mettre le couronnement à l'entreprise.

Il existe une grande différence, cependant, sous beaucoup de rapports, entre le Canada et les colonies australiennes.

Par sa position géographique, l'Australie est presque exactement à l'antipode du Canada. La colonie de Victoria, du moins, à la pointe sud-est de l'île, est à l'antipode de la presqu'île du Haut-Canada, au 40e de latitude. (Il est midi à Victoria lorsqu'il est minuit à Windsor.) Cette pointe est la plus éloignée de l'équateur ; la pointe nord, la plus rapprochée, touche au 11e degré. L'Australie, qui est aussi grande que la moitié de l'Amérique du Nord, offre ainsi dans ses diverses parties les climats les plus variés. Au nord, sous le tropique, l'atmosphère est brûlante, elle est chaude dans la Nouvelle-Galles du Sud, et tempérée dans Victoria.

Par sa population, presque entièrement anglaise et irlandaise et provenant des îles Britanniques, l'Australie ressemble à la province d'Ontario. Seulement, le chiffre de cette population, pour les cinq colonies réunies, ne dépasse pas les deux-tiers de la population du Canada. Par leur origine, ces pays, de date toute récente, diffèrent essentiellement des colonies canadiennes. Ils n'ont ni passé ni histoire. La plus ancienne colonie ne date pas, comme établissement régulièrement constitué, d'un quart de siècle.

C'est en 1855 que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud fut formé. L'année suivante, celui de l'Australie du Sud fut créé, en même temps que celui de Victoria. Le Queensland, au nord, ne fut détaché qu'en 1859, et l'Australie Occidentale en 1875.

Victoria, la principale des cinq colonies sœurs, n'avait, en 1836, qu'une population d'un millier de colons. Aujourd'hui, elle a près d'un million d'habitants. La population de la Nouvelle-Galles du Sud est de 700,000 âmes environ, et celle du Queensland et de l'Australie du Sud de 200,000 chacune. L'Australie occidentale, la plus vaste de toutes, puisqu'elle comprend presque la moitié de l'île, est la moins importante : elle n'a que 25,000 habitants.

Ce n'est que vers 1835 que l'Angleterre commença à s'occuper de l'établissement de l'Australie, dont elle avait fait une colonie pénale jusque-là. Aujourd'hui, les cinq gouvernements, qui jouissent de la plénitude du système constitutionnel, ont un revenu commun de cinquante millions de piastres environ. Ce chiffre suffit pour indiquer le développement que les colonies ont pris et les richesses qu'elles possèdent déjà.

Le but de l'Angleterre, en les divisant, en 1855, était probablement de favoriser leur progrès. L'immensité du pays et le chiffre restreint de la population rendaient impossible une centralisation quelconque. Aujourd'hui, c'est différent. Les cinq colonies, identiques par le mode de gouvernement, par l'origine, par les mœurs, par les lois, par les intérêts, peuvent se joindre pour former une union fédérale. Seules et séparées, elles sont des pays, c'est vrai, mais de petits pays. Unies, elles forment une nation riche et puissante.

Dans les conditions de ressemblance presque parfaite où elles se trouvent, une

union législative paraîtrait, de prime abord, plus naturelle qu'une union fédérale. En tous cas, il faudrait toujours commencer par celle-ci. Et puis, chacune des colonies a déjà une autonomie à laquelle elle tient. Il existe, en outre, entre elles une sorte de rivalité, ou du moins d'émulation assez marquée. La forme fédérale est, pour ces raisons, la seule praticable actuellement.

Le Canada assistera avec intérêt aux évolutions politiques qui se préparent en Australie. La similitude de la position et l'allégeance commune à l'Angleterre sont deux liens qui nous unissent à la colonie sœur, malgré les distances.

A. GÉLINAS.

NOS GRAVURES

Départ de la "Jeannette"

On sait que tel est le nom du navire que Bennett, l'audacieux propriétaire du *New-York Herald*, vient de charger d'une expédition si dangereuse et si dispendieuse au pôle Nord.

Tadousac et la chapelle de Ste-Croix

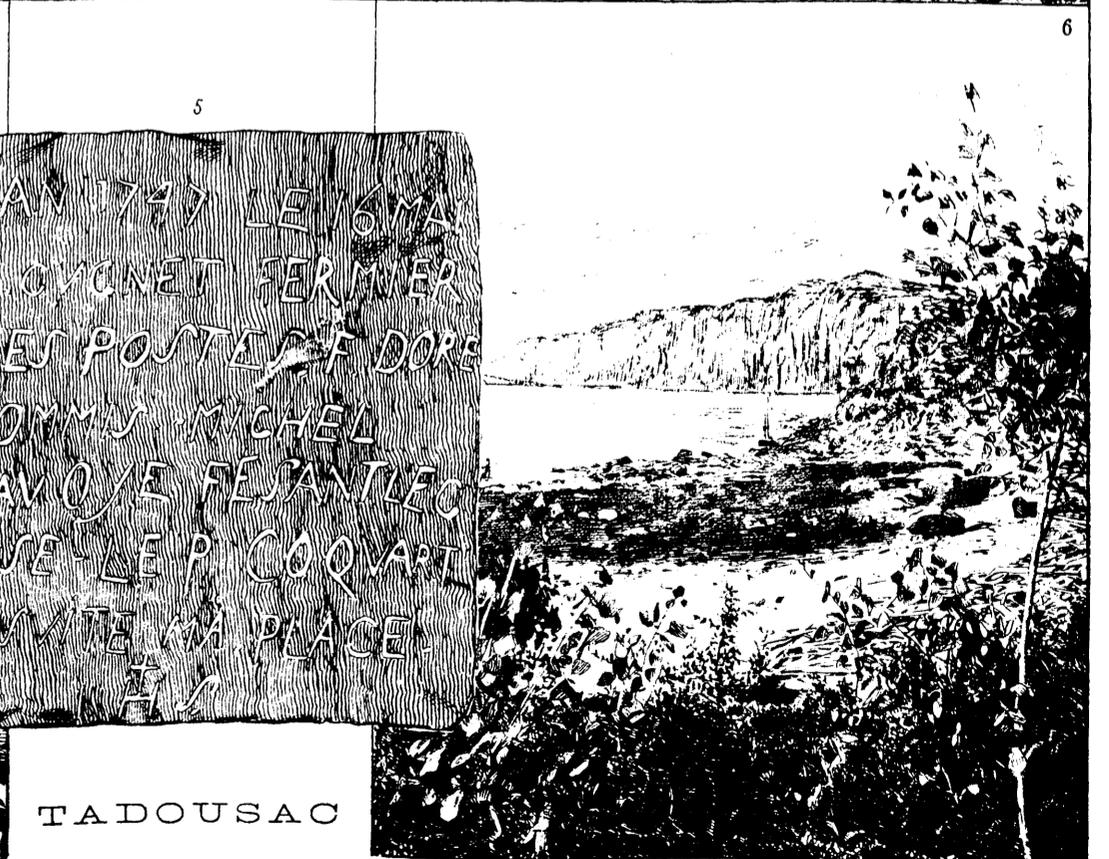
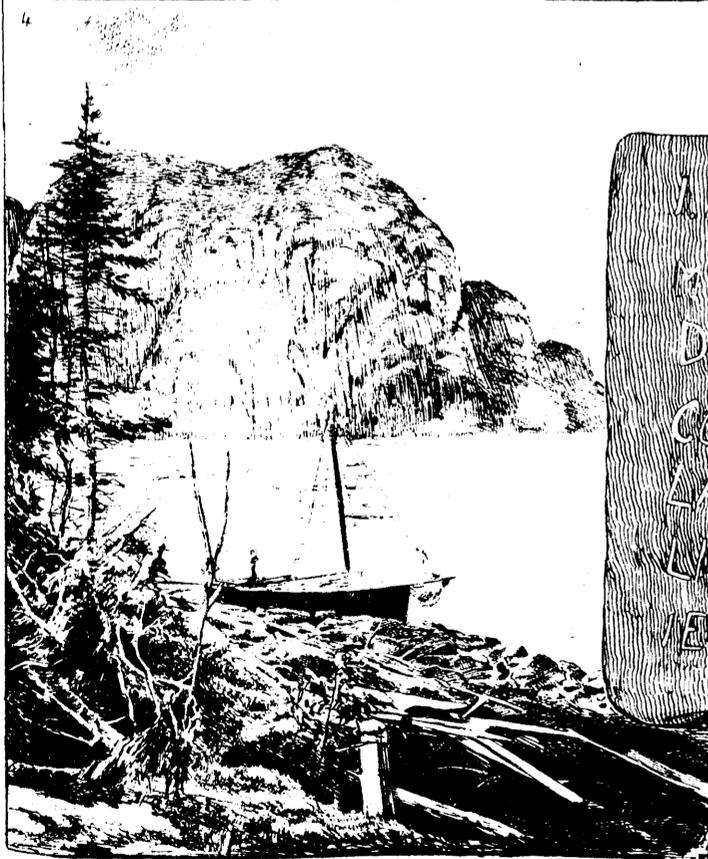
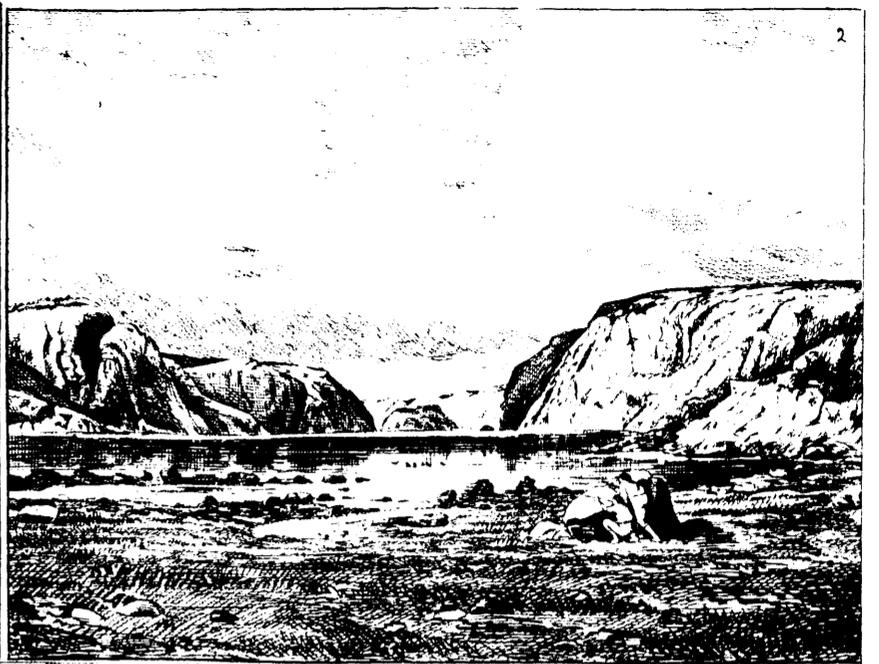
Il a été parlé si souvent de Tadousac dans l'*Opinion Publique*, que nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir. Mais nous croyons devoir mentionner l'histoire qu'un homme de lettres anglais de Montréal, M. Thomas D. King, vient d'en faire dans le *Canadian Illustrated News*. M. King rappelle que Tadousac a été le berceau du commerce et de la civilisation du Canada. Cartier y aborda en 1535 ; en 1610, Champlain y trouva des navires de pêcheurs basques et bretons ; en 1622, il devint un poste régulier de commerce ; en 1636, le Père LeJeune y jeta les premières semences de la foi ; en 1642, le Père Jean Dequer continue la mission du Père LeJeune, et les sauvages lui construisent une cabane dont une partie lui sert de chapelle ; en 1647, les Jésuites y apportent une cloche, présent, dit-on, de Louis XIV. C'est encore la même cloche qui se fait entendre aujourd'hui, comme il y a deux siècles et demi, du haut de la chapelle de Sainte-Croix. Les Jésuites gardèrent cette mission jusqu'en 1782, et le dernier missionnaire, le Père J. B. de la Brosse, y construisit le confessionnal qu'on voit aujourd'hui dans la sacristie de la chapelle. En 1747, sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand, le Père Coquart commençait la construction de la nouvelle chapelle, qui était achevée en 1749.

Cette pauvre chapelle, de 30 pieds de long sur 25 de large, est aujourd'hui dans un bien triste état. Elle a besoin de réparations, et M. King, qui est protestant, dit que tout le monde devrait se faire un devoir de contribuer à la conservation de cette belle relique historique. Il demande qu'on fasse une souscription pour restaurer la chapelle et le cimetière, et élever sur ce promontoire si plein de souvenirs et tant de fois béni par la religion, une grande croix. Nous espérons que les catholiques seront touchés de cet appel éloquent d'un protestant en faveur d'une œuvre si catholique et si nationale.

UNE PLUME QUI MÉRITE D'ÊTRE RECOMMANDÉE

Nous avons reçu avec plaisir des échantillons des célèbres Plumes en Acier Double Élastique Spencerian, et, après en avoir fait l'essai, n'hésitons aucunement à les recommander à nos lecteurs. Ces plumes sont faites avec le meilleur acier et par les meilleurs ouvriers d'Angleterre ; elles ont une réputation nationale pour leurs grandes qualités et leur perfection, conséquence de leur uniformité de pointe, durabilité et souplesse. Il est donc tout naturel que les écrivains de profession les préfèrent à toutes les autres ; elles sont aussi en usage dans tous les collèges commerciaux, les comptoirs importants, les bureaux du gouvernement et les écoles publiques par tout le pays. En effet, leur vogue est si grande, que plus de huit millions de "Numéro Un" seulement sont vendues chaque année dans les Etats-Unis.

Les Plumes Spencerian sont en vente chez tous les libraires ; mais lorsqu'on ne peut les obtenir dans ces magasins, les agents, M.M. Alex. Buntin et Cie., 345, rue Saint-Paul, Montréal, enverront des échantillons de chacun des vingt numéros, pour en faire l'essai, sur réception de vingt centimes.



W A N T I N L E G I A
 M O N N E T F E R M I E R
 D E U P O S T A L E D O R E
 C O M M U M I C H E L
 L A M O Y E F E V A N T I E C
 Q U E L E P C O Q U A R T
 E N T E M P L A C E L
 E N

TADOUSAC

1. TADOUSAC EN 1829. 2. SUR LA RIVIÈRE SAGUENAY. 3. VUE GÉNÉRALE. 4. LE ROC TRINITÉ, VU DU CAP ÉTERNITÉ. 5. FAC-SIMILE D'UNE PLAQUE EN PLOMB TROUVÉE DANS LA PIERRE ANGULAIRE DE LA CHAPELLE DE SAINTE-CROIX. 6. BAIE DE LA TRINITÉ

ÇA ET LA

Enfin, le drame est fini. Plusieurs fois nous avons annoncé qu'il paraissait certain que l'hon. M. Letellier serait destitué : c'est fait.

Le lieutenant-gouverneur a reçu avis de sa démission, vendredi dernier, et il a été immédiatement remplacé par l'hon. M. Robitaille, député de Bonaventure à la Chambre fédérale. L'excitation causée par cet événement a été très-grande, car, jusqu'au dernier moment, les libéraux avaient refusé d'y croire.

La Chambre s'est ajournée sur motion de M. Joly, et les députés ministériels réunis en caucus ont longtemps délibéré.

* *

Voici la jolie lettre que M. Paul Féval, le brillant écrivain, a adressée à M. L. H. Fréchette pour le remercier de son livre de poésies : *Pèle-Mêle* :

PARIS, 2 novembre 1878.
85, avenue des Termes.

Cher homme d'Etat, et poète, et peintre, merci de votre charmant recueil. Vous faites fièrement bien les vers au Canada, et votre grand Papineau vous a solidement inspiré. Mais j'aime encore mieux vos petites choses. Vous avez tel sonnet qui vaut, non pas un long poème, car un long poème ne vaut rien, mais une fleur, mais un sourire, mais un battement de cœur. Etes-vous heureux d'être là-bas, et de ne sentir point l'odeur du Trocadéro ! De près, c'est honteusement vilain et bêta. Il paraît que c'est encore joli de loin. Allons, tant mieux.

Moi, du reste, cela ne me gêne pas beaucoup. Dieu m'a pris, et je ne vois plus guère que ce que je veux bien voir. Dieu me fait la grâce de ne point haïr ; quand il m'aura comblé de cette autre largesse : ne plus mépriser, je serai vraiment un assez bon bonhomme.

Aimez-moi toujours malgré tout, je vous le rends de bon cœur. Il est sûr que parmi nos bouquets poétiques, il en est peu qui aient la franche et délicate odeur du vôtre. Rien de l'Exposition ! à respirer ces vers si frais, on se croirait dans une France plus jeune et plus cordiale ; mais, hélas ! les journaux arrivent et l'éloquence *patruessentielle* de cet Arpin de tant de talent qui chique sa queue, vous détonne dans les oreilles. Pas un son de France là-dedans ! Pas de Dieu ! Pas de syntaxe ! Tout Trocadéro ! Et gros.

Intercâ, bravo et merci. Je vous serre la main du meilleur de mon cœur.

PAUL FÉVAL.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les Anglais jubilent. Les Zoulous ont enfin essuyé une défaite qui va mettre fin à la guerre.

Ulundi, position importante, a été emporté d'assaut par les Anglais, après un rude combat ; on a retrouvé l'épée du prince impérial ; les magasins dont les Zoulous s'étaient emparé à Isandula sont aussi de nouveau en la possession des Anglais ; le roi des Zoulous et ses forces dispersées ont pris la fuite.

L'armée anglaise se composait de 4 à 5,000 hommes, celle du roi Cettwayo, qui commandait en personne, de 10 à 20,000. Il était temps que les Anglais obtinssent un succès important pour l'honneur de leurs armes.

La question de la succession du prince impérial continue d'agiter les esprits en France. Le prince Jérôme a été reconnu comme chef de la famille, dans une assemblée de bonapartistes, mais beaucoup d'hommes importants se sont abstenus de toute expression d'opinion. Il est évident que la mort du prince impérial a jeté la désunion parmi les bonapartistes ; les uns veulent que le choix du prince Victor soit ratifié ; d'autres acceptent la république ; les plus catholiques vont du côté des monarchistes. Le prince Jérôme a contre lui le sentiment militaire et le sentiment religieux ; on le considère comme un mauvais soldat et un très-mauvais catholique.

La fièvre jaune fait quelques ravages aux États-Unis et cause beaucoup d'anxiété.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au M^r. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

UN SUPPLICE

Madame de Girardin a écrit le *Supplice d'une femme*. Il est un autre genre de supplice, plus terrible encore, que nous allons essayer de dépeindre. C'est celui de se faire raser par un perruquier bavard. Le proverbe dit : "Bavard comme une femme ;" nous croyons qu'il devrait dire : "Bavard comme un barbier." Pourquoi donc, dans tous les pays du monde, messieurs de la savonnette nous envoient-ils avec acharnement la crème de leurs stupides discours parfumés ou leurs postillons frisés au visage ? Est-ce parce qu'ils ont entre les mains un être réduit au mutisme par la position fortement paralytique qu'il occupe ? Ou est-ce plutôt une maladie du métier ? Je penche pour cette hypothèse. Messieurs du rasoir devraient pourtant savoir que, dernièrement, dans une ville d'Amérique, à Chicago je crois, un barbier a fait une immense fortune en moins de dix ans. Jamais il ne parlait à ses clients, et tout le monde accourait chez lui. Voici l'origine de sa fortune. Un original se présente un jour chez notre frater, et, à peine est-il entre les mains du bourreau—pardon, ô noble corps d'état qui portiez l'épée sous les rois, tout comme des *saigneurs* que vous étiez !—je veux dire coiffeur, que celui-ci lui demande avec cet accent sucré particulier à la race :

—Comment monsieur désire-t-il être rasé ?

—A la muette, répondit une voix de Stentor.

A son grand regret, le perruquier, qui avait compris, dut s'exécuter. Il a avoué depuis qu'il avait failli devenir fou. Cela s'explique. Figurez-vous donc un barbier, perruquier, coiffeur, raseur, friseur, restant toute la longueur d'une barbe, un gros quart-d'heure, sans faire aller la *menteuse* ! Le lecteur en jugera par le fait suivant.

Samedi dernier, j'étais entre les mains d'un Figaro québécois. Il faisait ce jour-là une chaleur tropicale. Un nouveau client entre.

—Eh bien ! M. Dublaireau, que dites-vous de cette chaleur ?

—Père Barbichard, répond le frater, je dis que c'est une chaleur *trop piquante*.

—Ah ! pour ça, vous avez bien raison, et je crois qu'il ne gèlera pas aujourd'hui.

—Pourtant, père Barbichard, il fait un vent de nord-est qui vous coupe la figure à vingt pas.

—C'est vrai, M. Dublaireau, et vous avez raison ; car, moi qui vous parle, j'avais le nez en plein nord-est, et, malgré le soleil, j'ai eu *fré*.

—C'est bien ce que je disais tout à l'heure en coupant les cheveux de M. Grégoire qui porte perruque.

—Qu'est-ce que vous lui disiez donc ?

—Qu'au soleil on sue, tandis qu'à l'ombre on gèle.

—Ca c'est encore très-vrai, car ce sacré chien de nord-est a mis du frimas sur ma barbe.

—Du frimas ! Allons donc, M. Barbichard, il fait une chaleur à fondre comme une boule de beurre sur le feu.

—Tout le monde sait ça.

—Savez-vous pourquoi, père Barbichard ?

—A cause du feu.

—Non, c'est à cause du calorique.

—Qu'est-ce que c'est donc que le calorique, vous qui êtes instruit, M. Dublaireau ?

—Le calorique, père Barbichard, c'est cette chaleur qu'on ressent au creux de l'estomac quand on boit des alcools et des *espiritueux*.

—Comment se forme-t-il donc ce calorique ? où le prend-on, M. Dublaireau ?

—Ah ! ça, je vous le dirai pas au juste, pas plus que d'où vient le nord-est ; mais, si vous vous adressez à un *chimisse*, c'est ça que c'est instruit, un *chimisse*, père Barbichard, ça trouve des vers dans le fromage...

—Des vers dans le fromage !

—Oui, père Barbichard, des vers dans le fromage.

—C'est donc pour ça que j'ai la colique *méphitique* chaque fois que j'en mange.

—Bien sûr que c'est pour ça.

Ici, il y eut un moment de silence qui dura bien trente secondes, c'est-à-dire trois siècles pour un barbier. Le mien engagea de nouveau le feu de la conversation.

—Qu'est-ce que vous regardez donc comme ça, père Barbichard ?

Celui-ci ne répondit pas.

—Je vous demande si vous regardez courir à terre une bête du bon Dieu.

Même silence.

Sans doute que Barbichard était absorbé par les vers du fromage.

—Pourquoi donc que vous ne répondez pas, père Barbichard ? vous faut-il donc mettre les points sur les i ?

A ce moment, j'étais rasé.

—Next, s'écria le Figaro à la langue perpétuelle, et je m'enfuis furieux en pensant :

—Animal, satané bavard, gredin, va, c'est sous le menton que je voudrais te les mettre... les poings.

GASTON E. LABAT.

Citadelle de Québec, 9 juillet 1879.

CRÉMAZIE

Extrait d'une étude lue par M. E. D., élève de seconde du Séminaire de Québec, sur Crémazie :

Ses premiers essais lui attirèrent de justes critiques. Les sons indécis de sa muse naissante furent loin d'annoncer ce qu'il deviendrait plus tard, et c'est d'eux qu'on a dit plaisamment :

C'est de la prose où se sont mis les vers.

Il était libraire à Québec lorsqu'il composa ces poésies. Malheureusement, comme vous savez, de regrettables circonstances le forcèrent à partir de cette ville, et vinrent briser à jamais cette lyre inspirée au moment où elle rendait ses plus sublimes accords. C'est en 1862 que Crémazie nous a quittés pour prendre le chemin de l'exil. Malgré le blâme qu'il encourut, malgré sa faute si grande aux yeux de la loi, quel est celui d'entre nous, messieurs, qui, devant son tombeau, n'est pas prêt à oublier cette faiblesse de l'homme pour ne voir en lui que le poète ? D'ailleurs, comme on l'a dit, "il fut victime d'une foule de circonstances fatales, qui sans doute n'exonèrent pas du blâme, mais qui, jusqu'à un certain point, éveillent la sympathie et la pitié, plutôt que le mépris et la réprobation."

C'est là, je crois, l'impression qui resta généralement à son départ parmi ses amis et ses compatriotes. Et, s'il est une chose qui dût consoler l'exilé dans son malheur, ce fut de savoir que les Canadiens ne le repoussaient pas, mais conservaient toujours le précieux souvenir de celui qui célébra leur passé d'une manière digne de leur gloire nationale.

Les poèmes de Crémazie sont relativement peu nombreux, mais ils sont des chefs-d'œuvre pour la plupart. L'abbé Casgrain a publié son ode sur *Les morts* avec la pièce de Lamartine intitulée : *Pensées des morts*, et la comparaison fut tout à l'avantage de notre poète ; triomphe d'autant plus grand que cette pièce de Lamartine fut écrite alors que le poète était dans toute la force de son talent. Le poème le plus considérable de Crémazie est le dernier qu'il composa, la *Promenade des trois morts*.

Crémazie nous y montre trois morts quittant leur tombeau pour venir solliciter les prières des vivants, et l'un d'eux rapporte à ses compagnons, en termes vraiment saisissants, vraiment dignes d'un hôte du cimetière, l'entretien d'un cadavre et d'un ver. Il y peint les douleurs, le désespoir du mort en proie à cet horrible compagnon du cercueil, ce ver qui, tombant sur le front glacé, lui fait croire à une larme que sa mère verse sur le tombeau de son enfant. Le ver cruel le dé trompe avec des paroles terribles comme celles du remord qui devait alors tourmenter l'auteur lui-même.

Mais c'est surtout par ses chants patriotiques que Crémazie est célèbre parmi nous. Il a fait des morceaux vraiment supérieurs en ce genre, entre autres : *Le*

vieux soldat canadien et le *Drapeau de Carillon*, où il chante la valeur de nos pères et pleure sur nos désastres.

Crémazie n'était encore qu'à son aurore quand il donna le premier de ces poèmes. Ce fut à l'occasion de l'arrivée de la frégate française la *Capricieuse* dans notre port, le premier vaisseau français qui y fût entré depuis un siècle. C'est alors que le poète nous montre le vieux soldat canadien qui, jusqu'à sa mort, a espéré voir le retour de *nos gens*, sortant de sa tombe pour saluer l'arrivée des Français.

Et le vieux soldat croit, illusion touchante, que la France longtemps de nos rives absente Y ramène aujourd'hui ses guerriers triomphants, Et que sur le grand fleuve elle est encore maîtresse.

Ce sont là, certes, des rapprochements heureux, capables de faire vibrer bien haut la fibre du patriotisme canadien.

Dans le *Drapeau de Carillon*, le poète nous présente encore un vieux héros qui conserve comme une relique le drapeau fleurdelisé qu'il portait à Carillon. Retiré dans sa chaumière, le Canadien attend le jour où il pourra le déployer de nouveau en face de l'ennemi, car il désire, lui aussi, l'arrivée des Français, et il le montre à ses compagnons d'armes pour soutenir leur espoir. Enfin, il part pour la France, il veut implorer lui-même le secours du roi, mais il est arrêté aux portes de Versailles par de lâches courtisans qui demandent en riant,

Ce qu'importe au roi quelques arpents de neige.

Il revient après avoir perdu toute espérance et va mourir sur le champ de bataille témoin de sa valeur. C'est là qu'il entonne ce chant sublime qui est devenu un de nos chants nationaux et que vous connaissez tous.

A la fin de la pièce, le poète reporte sa pensée sur le glorieux débris que nous promémons en triomphe le jour de notre fête nationale, et il nous déroule

L'héroïque poème renfermé dans ses plis.

Quels transports n'excitent pas dans des cœurs canadiens ces accents enflammés ! Qui de nous, messieurs, n'est pas prêt à s'écrier avec le poète :

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos

[pères, Voir tous les Canadiens unis comme des frères, Comme au jour du combat se serrer près de toi ! Puisse du souvenir la tradition sainte, En régnant dans leurs cœurs, garder de toute Et leur langue et leur foi ! [atteinte

Vous connaissez tous la cantate à Mgr de Laval, cet hymne consacré à la gloire et à la vertu ; je ne parlerai pas non plus de plusieurs autres pièces du même genre et qui nous font bien comprendre le caractère de la muse de Crémazie. Le poète remplit le rôle d'historien populaire ; c'est à Garneau, il est vrai, que nous devons de connaître l'histoire de notre pays, mais cette histoire n'est guère lue que des gens instruits ; le peuple la connaît peu. La poésie répond mieux à ses sentiments, et il la connaît sans savoir lire. Parmi ceux qui ignorent les travaux de notre historien, il en est peu qui ne sachent de mémoire ou qui n'aient du moins entendu le *Drapeau de Carillon*. C'est ainsi que Crémazie a fait une œuvre utile à notre société en faisant admirer du peuple

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux, Leurs grands jours de combat, leurs immortels [faits d'armes, Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs [larmes.

Loterie pour l'église de Ste. Foye.—Le tirage des lots de la loterie pour l'église de Sainte-Foye aura lieu à Sainte-Foye, à la résidence de M. J.-Bte Légaré, mardi, le 19 août prochain, à dix heures du matin, et se continuera les jours suivants. Les personnes qui ont en mains les talons des billets sont priées de les remettre, d'ici au 1er août, aux soussignés, avec les noms exactement écrits.

Des tables de bazar et de rafraîchissement seront aussi tenues au même endroit.

J.-BTE LÉGARÉ, Président.
FÉLIX BELLEAU, Secrétaire.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

UN PROCÈS CÉLÈBRE

AFFAIRE HEDRY MÈRE ET FILS.—EMPOISONNEMENT ET PARRICIDE DE COMPLICITÉ

Je la vois encore au banc des accusés, pâle sous ses vêtements de veuve soigneusement ajustés, plus jeune que ses quarante-deux ans, grande, robuste, imposante. Près d'elle, son fils, solide et beau gaillard de vingt-deux ans, l'œil atone, le geste lourd, la parole timide, mais planté et bâti de façon à justifier les regards d'orgueil dont elle le couvrait et l'emportement qu'elle met à le défendre et qu'elle a mis, on va le voir, à commettre le crime dont elle espérait le faire profiter.

La salle, étouffante de chaleur, n'a pas une place vide ; il y a des curieux jusque sur les marches du bureau, et les magistrats, dans leurs robes rouges, se confondraient avec les spectateurs privilégiés, parmi lesquels on remarque tous les hauts fonctionnaires du département ; c'est à peine si le greffier et les huissiers peuvent s'asseoir.

J'extraits de l'acte d'accusation, très-sobrement rédigé lui-même, et dont il est donné lecture après les questions d'usage, le résumé sommaire de la procédure :

La famille Hedry, composée du mari Charles-Etienne, âgé de quarante-cinq ans, de sa femme Alexandrine-Rosalie, du fils aîné Alexandre, d'une fille de dix-huit ans et d'un fils de seize, habitait à Saint-Aubin, canton de Nogent-sur-Seine. Le père était atteint d'une hypertrophie du cœur ; sa situation paraissait désespérée, et, deux jours avant sa mort, il disait à un voisin chez qui il avait eu peine à se traîner, en lui montrant ses bras amaigris : " Je n'irai pas loin. " Cette maladie, en modifiant son caractère, avait jeté des troubles dans les relations de cette famille, antérieurement très-unie ; les querelles étaient nombreuses, surtout par suite du manque de travail, ce motif si fréquent d'animosité dans les campagnes. Alexandre Hedry subvenait à peu près seul aux charges de la maison.

Ce garçon, dont sa mère raffolait, avait été atteint, dix-huit mois auparavant, par la loi du recrutement, et reconnu apte au service par le conseil de révision. Il avait une grande répugnance pour l'état militaire, et sa mère, à force de démarches, avait obtenu du sous-préfet qu'il restât provisoirement dans sa famille, dont il était le soutien indispensable. Il croyait si bien à une exemption définitive que, vers la fin de 1837, il avait annoncé au maître chez lequel il travaillait, le moutonier Yin, qu'il était sûr de ne pas partir et que, dans le cas où son attente serait trompée, il avait " d'autres moyens. " Or, le 4 février 1838, un gendarme vint lui porter l'ordre de rejoindre son régiment et d'être à Troyes le 18 au plus tard. Ce fut une désolation inexprimable ; la mère fondait en larmes, et le père lui-même manifestait la plus vive douleur : " Je suis perdu, l'entendit-on dire, ils auraient bien pu attendre encore un peu, que mon garçon devienne fils de veuve. "

Le 5, lendemain de la venue du gendarme, le bruit se répandit qu'Hedry père était plus malade. Le 6, dès six heures du matin, la femme Hedry venait supplier le sous-préfet de faire révoquer l'ordre du départ. Comme il lui répondait que cela ne dépendait plus de lui, elle répéta à plusieurs reprises : " Bon Dieu, que vais-je devenir ? Et mon homme que je vais trouver mort en rentrant ? " La pensée vint à M. de Saint-Georges que, si ce malheur arrivait, il serait bien plus facile d'obtenir un congé pour le fils, et il ne peut affirmer s'il n'en fit pas tout haut la remarque à son secrétaire en présence de la femme Hedry.

Le soir du même jour, et le lendemain pendant toute la journée, les voisins entendirent Hedry père faire de grands efforts pour vomir. Le 8, au matin, la femme Hedry annonçait que son mari était mort dans la nuit. La déclaration du décès était faite au maire par Hedry fils aîné, et le soir même, il était procédé à l'inhumation.

Cette mort si prompte ne tarda pas, bien que l'état malade du défunt fût connu de tous, à être attribuée par la rumeur publique à un crime. On accusa la mère et le fils aîné qui, dirent plusieurs voisins, de même que le père l'avait dit de l'autorité militaire, " auraient bien pu au moins attendre. " On les écroua. L'exhumation fut ordonnée le 12 février, et l'autopsie, qui eut lieu immédiatement, amena la découverte dans l'estomac d'un liquide noirâtre où les experts reconnurent la présence de l'arsenic à l'état d'oxyde métallique. Un autre rapport, en date du 4 mars, fait par Orfila et Barruel, constatait les mêmes circonstances.

Mais, dès le 2 mars, et, par conséquent, avant de connaître le résultat de cette dernière expertise, la veuve Hedry avait demandé à comparaître devant le juge d'instruction et avait fait en ces termes formels l'aveu de sa culpabilité :

" Mon fils est innocent, je suis seule coupable ; c'est moi qui ai empoisonné mon mari, le 5 février, à huit heures du soir, avec de l'arsenic que j'ai mis dans un verre de vin. Il y a environ deux ans et demi, j'avais demandé aux Barons, " les fermiers du Paraclet, chez lesquels " travaillait mon fils, de me céder un peu " d'arsenic pour détruire les rats ; ils m'en " ont donné, et c'est cet arsenic que j'ai " mis dans la boisson de mon mari. "

Un tel aveu, dit l'acte d'accusation, ne laisse rien à ajouter quant à la veuve Hedry ; il s'agit seulement d'établir la complicité du fils. La veuve Hedry avait dit d'abord que c'était elle qui avait rapporté et caché dans un vase l'arsenic dont Alexandre ignorait qu'elle fût en possession, et dans un interrogatoire postérieur, elle convint que c'était Alexandre qui avait rapporté à la maison l'arsenic, dont il connaissait parfaitement la présence. Mais des faits plus concluants encore résultent de l'instruction.

Une violente querelle s'étant élevée un jour entre Alexandre et son jeune frère, celui-ci le traita de bourreau et de scélérat, et finit par lui dire : " Si je t'avais écouté, nous aurions empoisonné papa avec la chose qu'on met dans le bain des moutons (l'arsenic). " Hedry jeune avait d'abord nié ce propos, mais il l'avoua ensuite, y persista dans sa confrontation avec son frère, et le répéta devant plusieurs témoins. Il fut acquis aussi qu'Alexandre avait souvent émis le désir de voir mourir son père, et que son langage avait révolté diverses personnes qui en ont déposé.

En conséquence des faits ci-dessus relatés et de plusieurs autres graves présumptions, Alexandrine Vaillant, veuve Hedry, est accusée d'avoir, dans les premiers jours de février 1838, attenté à la vie de Charles-Etienne Hedry, son mari, par l'effet de substances qui lui ont donné la mort ;

Alexandre Hedry de s'être rendu complice de cet attentat, en procurant à sa mère, la veuve Hedry, les moyens de le commettre et en l'aidant dans l'accomplissement de ce crime, etc.

La mention du parricide n'est, on le remarquera, qu'accessoirement indiquée, bien qu'elle eût dû, par sa gravité même, constituer l'inculpation principale. Mais il n'était pas besoin de cette rédaction pour faire comprendre que l'accusation tenait beaucoup moins à constater le parricide qu'à saisir l'empoisonnement.

* *

La mère est interrogée la première et séparément.

Elle confirme, sans la moindre hésitation, les aveux qu'elle a précédemment faits : c'est elle, rien qu'elle, qui a empoisonné son mari avec l'arsenic dans un verre de vin. Alexandre l'ignorait. Seule elle a commis le crime, et seule elle doit être punie. " Mais, demande M. le président, qui vous a portée à empoisonner votre mari ?—Je l'ai empoisonné par dépit. L'idée que mon fils allait partir m'a fait perdre la tête ; j'étais malheureuse et je ne savais plus ce que je faisais. "

D. Mais votre fils vivait mal avec son père ; n'avait-il pas eu avec lui de vives altercations ?

R. Non, monsieur, il était bien ensemble.

D. Cependant, il est établi dans l'instruction qu'il a reçu un jour de son père un coup de bâton.

R. Oui, monsieur, c'était à cause de moi. "

D. Il est établi aussi qu'en diverses circonstances, Alexandre a tenu les propos les plus coupables contre son père.

R. Monsieur, c'était toujours à cause de moi et des scènes que son père me faisait. Mon mari était devenu difficile, et le pauvre enfant m'aimait tant. (L'accusée s'interrompt et pleure.)

D. N'est-ce pas pour se rapprocher de vous et pour vous aider sans doute dans le crime qui devait être commis, qu'il a quitté ses maîtres du Paraclet pour venir se placer à St-Aubin ?

R. Non, monsieur, c'était pour être avec nous au pays et pour gagner davantage, parce qu'il nous donnait tout ce qui n'était pas nécessaire à son entretien. Mon mari avait parlé de mettre son bien en viager ; Alexandre pensait à moi... c'était un bon fils, allez... il travaillait pour soutenir sa mère, et c'est pour ça qu'il ne voulait pas être soldat... Il peut bien l'être maintenant, je ne lui suis plus une charge. (L'accusée se couvre le visage de son mouchoir et cherche à étouffer ses sanglots. Une vive émotion règne dans l'auditoire.)

Alexandre Hedry, interrogé à son tour, reconnaît que dans les querelles fréquentes qui avaient eu lieu entre son père et sa mère, c'était toujours le père qui avait tort, et que, naturellement, il se mettait du côté de sa mère. Il nie formellement les souhaits qu'on lui a imputés de voir mourir son père. Un jour, seulement, il a dit : " Mon pauvre père souffre tellement, que ça serait heureux pour lui qu'il crève. "

D. Un témoin ne vous a-t-il pas dit un jour : " Si j'avais un fils comme toi, je le dénoncerais ! " (L'accusé fait un signe de dénégation). A cette même époque, n'avez-vous pas dit à votre frère : " Si tu voulais, voilà Baron qui passe avec l'affaire pour le bain des moutons, tu lui en demanderais, et nous en donnerions au père. " Et votre frère ne vous a-t-il pas répondu : " Non, il ne faut pas faire ça, ça serait connu. " Qu'avez-vous à répondre ?

R. C'est vrai, mon frère a dit tout ça dans un moment de colère, mais c'est faux.

D. Quand vous avez amené le numéro 10 au tirage, et que vous avez été certain de faire partie du contingent, n'avez-vous pas dit que vous ne partiriez pas tout de même, et que vous aviez des moyens de vous exempter de ce service pour lequel vous aviez tant de répugnance ?

R. On me l'avait dit. Mais d'abord, je n'étais pas si chagrin que cela de partir ; j'avais dit à ma mère : " Ne fais pas tant de démarches pour que je reste ; j'aime mieux être soldat que d'avoir des disgrâces avec mon père, qui ne peut déjà plus me supporter à la maison. "

La veuve Hedry se lève et déclare qu'en effet Alexandre voulait partir : " C'est moi, " dit-elle, qui l'ai forcé à rester. Je lui ai dit : Ne t'en vas pas : ne viens pas à la maison si tu veux, puisqu'il est si monté contre toi ; mais nous trouverons toujours un moyen de nous voir. Et puis, ça ne peut pas durer longtemps. Il y avait deux jours qu'il n'était pas à la maison quand les... vomissements... ont pris à son père. Il n'est venu que le jour de la mort, à cinq heures, deux heures à peu près avant... (L'accusée est vivement émue) qu'il ne rende l'âme. Il a beaucoup pleuré et embrassé son père qui ne reconnaissait plus personne. "

L'accusée se rassied au milieu des rumeurs de l'auditoire. Monsieur le président fait observer à Alexandre les contradictions qui existent entre plusieurs de ses réponses et plusieurs de celles de sa mère, et donne ordre d'introduire le premier témoin.

* *

Les dépositions ne pouvaient, en présence des aveux de la principale accusée et du peu de charges relevées contre le complice, exercer une influence sur le jury et modifier la physionomie des débats. Les deux plus importantes, celles d'Orfila et de M. de Saint-Georges, ne firent, au contraire, que confirmer l'émotion générale.

L'illustre doyen de la Faculté de médecine présenta, avec sa lucidité ordinaire, l'opération à laquelle il s'était livré, conjointement avec Barruel, et d'où il résultait que la quantité d'oxyde arsénieux (oxyde de blanc du commerce) recueillie par leur analyse, avait été plus que suffisante pour donner la mort, surtout pour une personne aussi affaiblie par la maladie que l'était Hedry père.

Au cours de sa déposition, et toujours selon son habitude, le grand toxicologiste démontra que jamais l'individu empoisonné par l'oxyde arsénieux ne rend tout le poison qu'on lui a fait prendre et dont il reste toujours quelques parcelles dans les organes de la digestion. Cette vérité, élémentaire aujourd'hui, ne l'était pas encore à l'époque, et ce ne fut pas sans une cer-

taine impression qu'on entendit Orfila affirmer " qu'il était heureux pour la justice que l'arsenic eût cette propriété : car il ne dépend plus que d'elle, ayant la preuve de l'empoisonnement, de découvrir l'empoisonneur. "

M. de Saint-Georges rappela en un langage très-ému tout ce qui s'était passé entre lui et la veuve Hedry à l'occasion de l'appel du fils pour le service. Il fit un tableau touchant des sollicitudes de cette mère pour son fils, de ses démarches, de ses angoisses cruelles, de ses pleurs à l'idée de se voir séparée de son enfant :

" Cette femme, ajouta-t-il textuellement, " qui n'a pas eu une larme pour son mari, " dont elle parlait même avec la dureté " froide d'un criminel endurci, a tous les " dévouements et toutes les délicatesses " pour ce fils dont vous avez vu, messieurs, " avec quelle passion elle prend la défense. " Je l'ai vue, moi-même, dans la prison : " elle m'a fait l'aveu de son crime, et sa " seule préoccupation était son fils à qui, " détenue au secret, dans un cachot, elle " faisait passer la moitié de son pain. " (Mouvement.)

Tous les autres témoins, cités par l'accusation à la charge d'Alexandre Hedry, ne rapportèrent que des cancans de village, et ne purent établir soit que Hedry fils eût dérobé ce poison chez les Barons, soit qu'il eût été vu dans la maison de son père à une époque voisine de la mort.

Cette absence complète de préventions légales n'empêcha pas le procureur du roi, qui ne put se défendre de reconnaître le dévouement maternel de la veuve Hedry, de requérir avec la plus grande sévérité contre Hedry fils.

C'était faciliter la tâche de la défense. Me Argence, plaidant pour la mère, adopta le système même du ministère public, et mit sur la même ligne, c'est-à-dire au même diapason d'amour maternel, le crime et les aveux de l'accusée. Quant à Me Berthelin, il n'eut qu'à grouper, et il le fit avec une habileté extrême, les imputations indécentes qui pesaient sur son client, et que les aveux de la mère mettaient complètement à néant.

Les jurés, après trois quarts d'heure de délibération, rapportèrent un verdict d'acquiescement pour Hedry fils, et de culpabilité, avec circonstances atténuantes, contre la veuve Hedry.

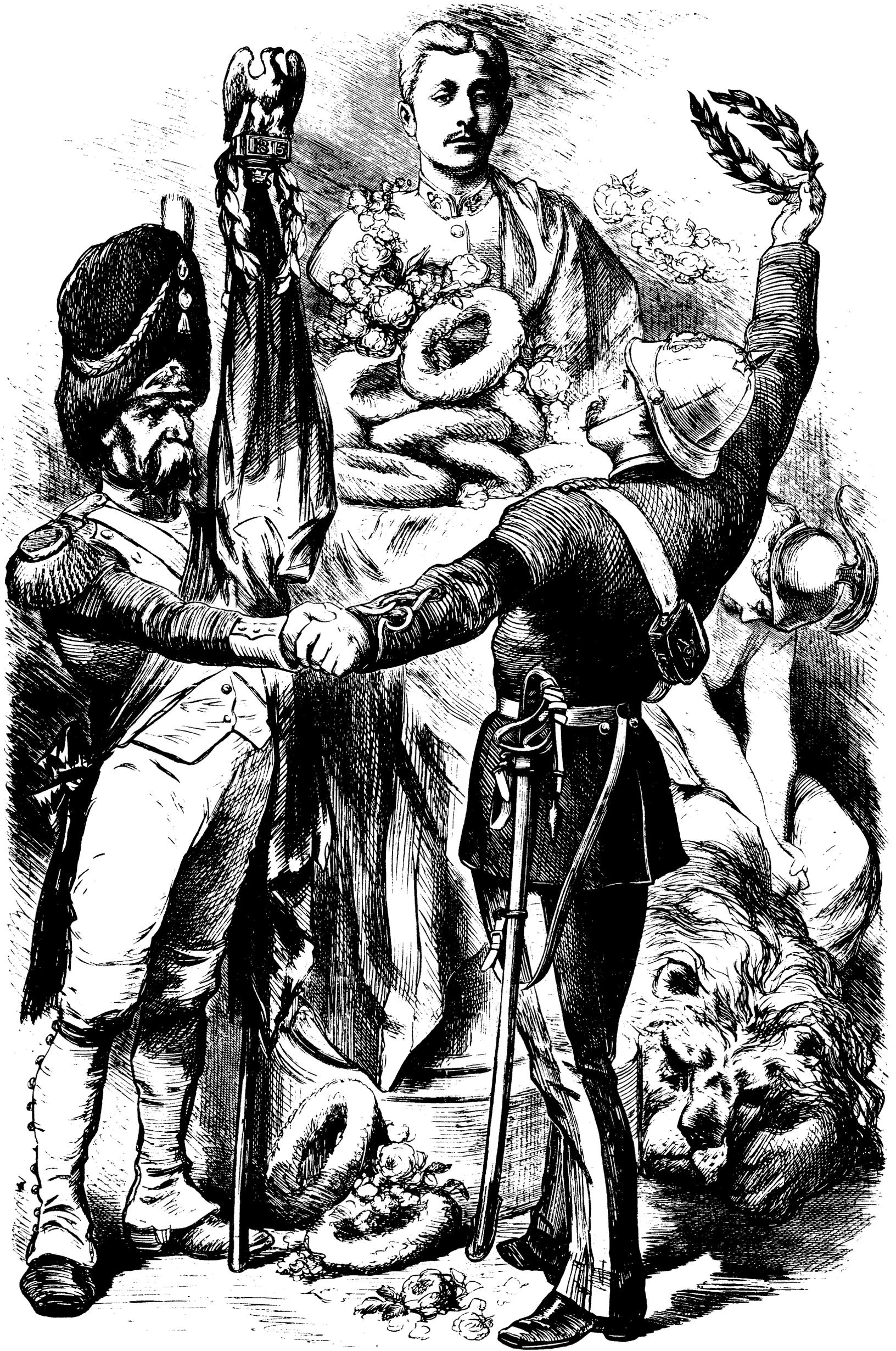
Ramené d'abord seul à l'audience : " Messieurs, dit Alexandre Hedry en pleurant, je vous supplie d'avoir pitié de ma mère qui est bien à plaindre. "

Ramenée à son tour, Alexandrine Hedry, qu'on croirait tout entière au bonheur de voir son fils acquitté, entend avec le plus grand calme l'arrêt qui la condamne aux travaux forcés à perpétuité. Que lui importe ? Son fils est libre ; c'est tout ce qu'elle veut. La foule, qui la voit sortir de l'audience, est plus émue qu'elle, à coup sûr.

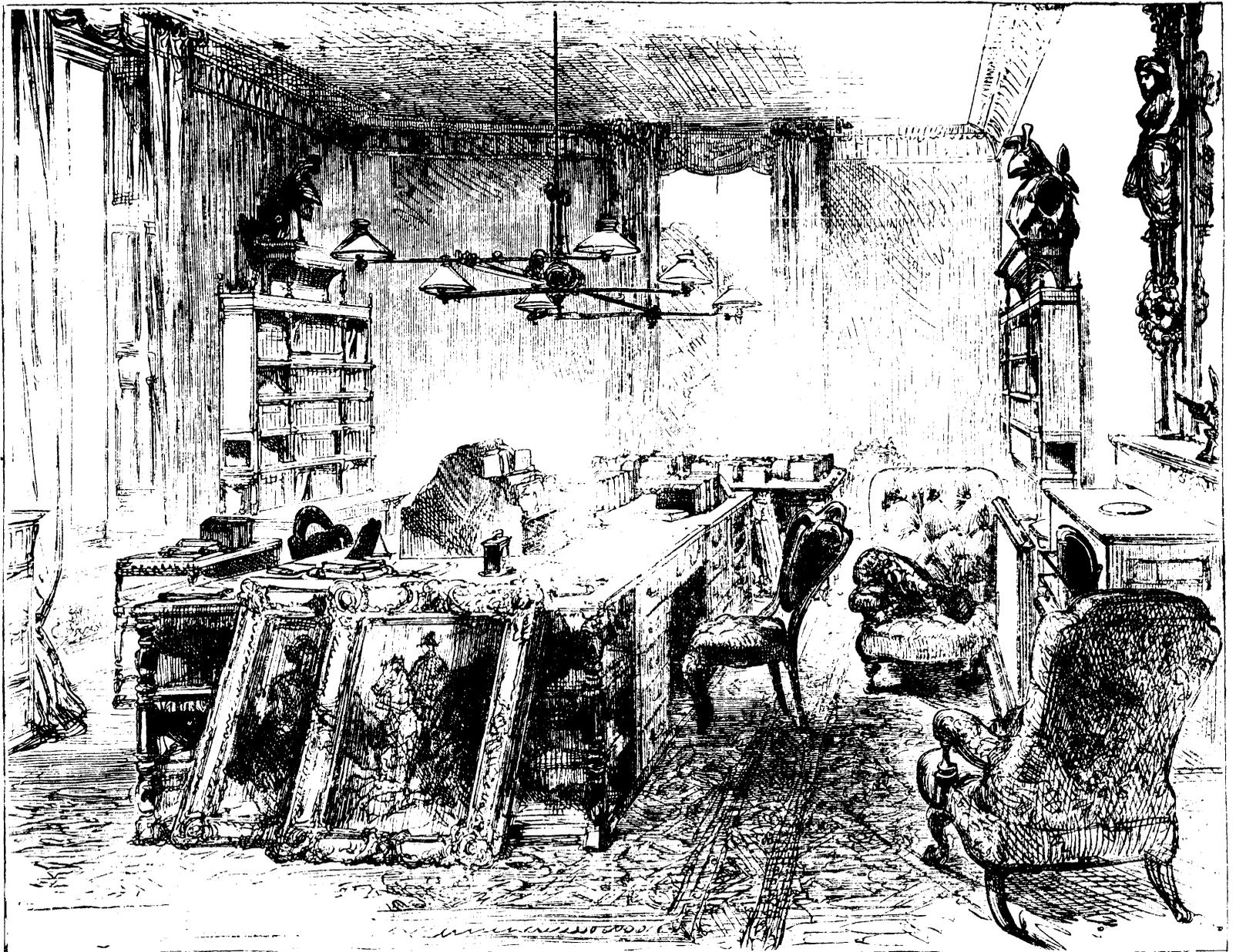
* *

Un grand mouvement de pitié se fit dans le pays en faveur de cette femme qui, après n'avoir pas reculé devant le crime pour sauver son fils de la conscription, courut, pour le sauver d'une condamnation, au-devant du châtimement. Deux sacrifices—si l'on peut se servir ici de ce mot—également inutiles : car, dans le premier cas, elle n'avait qu'à attendre la mort naturelle de son mari, qui ne pouvait tarder ; dans le second, qu'à laisser faire la justice qui ne pouvait manquer, en l'absence de preuves décisives, d'acquiescement son fils.

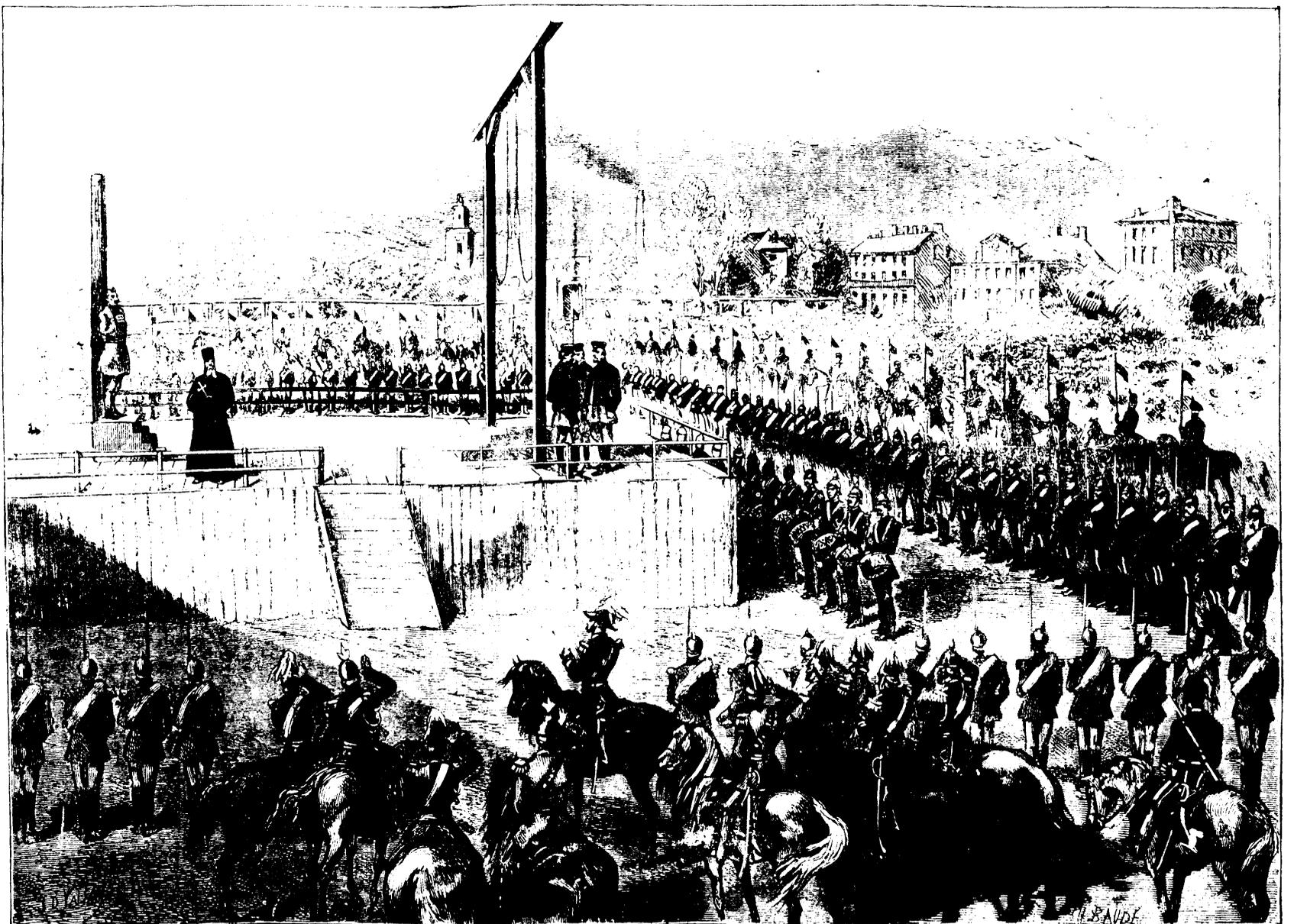
De la pitié à l'intervention, il n'y a qu'un pas ; on s'employa pour elle. M. de Saint-Georges, par son beau-père qui voyait le roi tous les jours, les membres du parquet et du tribunal par leurs démarches actives, obtinrent successivement pour la veuve Hedry une commutation en dix années de réclusion, et la faveur d'un internement dans une maison de santé de Rouen. Elle mourut en 1845, et put embrasser ses enfants dont pas un ne l'avait délaissée, l'aîné surtout, qui, pour la suivre et l'assister de son travail, s'était fixé d'abord à Clermont puis à Rouen.



IN MEMORIAM.



CABINET DE TRAVAIL DU PRINCE IMPÉRIAL A CHISELHURST



EXÉCUTION DE SOLOWIEFF, AUTEUR DE L'ATTENTAT CONTRE LA VIE DU CZAR DE RUSSIE

LE PRINCE IMPÉRIAL

HOMMAGE D'UN CANADIEN-FRANÇAIS À L'EX-IMPÉRATRICE EUGÉNIE

I

Ce siècle merveilleux est fertile en courage,
Il abonde en purs dévouements,
Et l'humanité sainte accomplit son ouvrage
A travers les cinq continents.

Hier encore on vit sur un lointain rivage
Le jeune héritier des Césars,
Pressé de son grand nom, d'une guerre sauvage
Courir les terribles hasards.

Loin des rives de France, aux confins de l'Afrique,
Honteux de son oisiveté,
Le dernier héritier d'une race homérique
Va chercher l'immortalité.

Le prince impérial sur une rive obscure
Succombe en soldat valeureux ;
Ainsi, dans sa pitié, l'Être Éternel mesure
La gloire aux princes malheureux !

Oh ! que ce sang versé pour l'avenir féconde
Le vaste désert africain !
Que ce noble trépas serve d'exemple au monde
Monarchique ou républicain !

Que la grande leçon d'un courage héroïque
Enflamme tous les fils de rois !
Que les princes rêvant le retour monarchique
Se rendent dignes de leurs droits !

Ce fils de l'empereur est ton enfant, ô France,
Il te rappelle de grands jours.
L'Europe s'inclinant frémissante, en silence,
Au roulement de tes tambours.

Fils des Napoléons, la superbe auréole
Qui plane sur leurs larges fronts,
Il la voulait sans tache, et pour tenir parole
Au dernier des Napoléons,

Il allait loin du sol qui nourrit son enfance
Combattre pour l'humanité
Et faisant à lui seul ce que faisait la France,
Aux jours de sa virilité !

Tu laisses, noble enfant, pour déplorer ta perte,
La patrie et ta mère en deuil ;
Et le parti puissant que ta mort déconcerte
Tombe avec toi dans le cercueil.

Tu n'as pas remué d'une main souveraine
Un peuple indocile ou soumis,
Ni rencontré, vainqueur, au milieu de l'arène,
Les plus superbes ennemis.

Tu n'as pas eu le temps de démontrer au monde,
Attentif au bruit de ton nom,
Tout ce que peut encor, pour une œuvre féconde,
Le glaive d'un Napoléon !

O prince, tu n'as fait que passer dans la vie ;
A peine sorti du repos
Tu meurs en combattant, et ton père t'envie
Cette fin digne d'un héros !

O noble mort ! Ainsi la rêvait glorieuse
Le premier des Napoléons !
Ainsi la cherchait-il dans sa course orgueilleuse
A travers mille nations !

Oui, l'oncle et le neveu, fatale destinée !
O néant des calculs humains !
L'ont invoquée en vain cette mort obstinée,
Eux qui la tenaient dans leurs mains !

Leurs enfants malheureux nés dans des jours de
Dorment sous un sol étranger, [gloire
Exemples inouis des leçons de l'histoire,
Dupes d'un rêve mensonger.

Tous deux, fils de l'empire, héritiers d'un grand
Fondé sur vingt peuples divers, [trône
Meurent sans avoir ceint la pesante couronne
Qui faisait ployer l'univers.

Quand le duc de Reischadt par l'astuce autri-
Meurt lentement empoisonné, [chiennne
Le jeune prince au moins sur la rive africaine
Tombe de gloire couronné.

Salut, ô noble enfant d'une race immortelle,
Digne des héros d'autrefois !
La France sans pitié te re usera-t-elle
La sépulture de ses rois ?

Ta dépouille est à tous ; elle appartient au monde
Heureux de s'en glorifier.
C'est pour l'humanité que ton sang pur féconde
Un rivage inhospitalier.

II

Salut, fière Albion ! Comment pourrions-nous
Notre gratitude aux Anglais [taire
Quand on voit recueillis par la vieille Angleterre
Les débris d'un trône français !

Merci, peuple géant, ennemi redoutable
Du premier des Napoléons,
Qui protégez ses fils dont la mort lamentable
A fait gémir tes vieux canons !

Il est beau, quand la France en ses luttes acerbes
Jette l'oubli sur leurs tombeaux,
De voir sur leurs cercueils tes légions superbes
Incliner leurs nobles drapeaux !

Il est beau de te voir protéger l'infortune,
Abriter sous ton ciel brumeux
Tous ces nobles proscrits qu'une gloire importune
Rend aujourd'hui si malheureux !

En protégeant si bien une gloire éclipsée,
Terre de l'hospitalité,
Une tache à ton front est soudain effacée
Et Sainte-Hélène est rachetée !

III

Étrange retour de l'histoire !
Le jeune prince va périr
Près de l'île où, chargé de gloire,
Son grand oncle est venu mourir ;
Où, prisonnier de l'Angleterre,
Sur une plage solitaire
Perdue au sein de l'océan,
Il pleurait l'empire du monde,
Pansant la blessure profonde
Fait à son orgueil de géant.

Lorsque dans ses nuits d'insomnie,
Lassé de se ressouvenir,
Il plongeait, radieux génie,
Son grand regard dans l'avenir,
Eut-il pu prévoir, le grand homme,
Que le jeune prince qu'on nomme
L'héritier de son vaste nom
Mettrait, ô l'étrange mystère !
Au service de l'Angleterre
Le glaive d'un Napoléon !

Que le fier drapeau britannique,
Avant soixante ans accomplis,
Retour de fortune ironique !
Ferait flotter ses larges plis
Sur la dépouille ensanglantée
D'un fils du nouveau Prométhée
Et qu'au bruit d'un salut royal
Sous le gazon de l'Angleterre
On mettrait le fils et le père
Privés du sceptre impérial !

L'Angleterre plus généreuse
Qu'au temps des combats sans merci,
Devant la femme malheureuse
Fait courber le lion radouci.
Le grand peuple anglais se découvre
Devant un prince, enfant du Louvre,
Héritier de Napoléon,
Tandis que la France, sa mère,
Oubliant les jours de Brumaire,
Lui refuse le Panthéon.

La France, hélas ! la grande France,
La France des jours immortels
Regarde avec indifférence
D'un héros les restes mortels !
Elle refuse un coin de terre
Pour y loger cette poussière
Dont l'Anglais se montre jaloux,
Et l'univers dans la balance
Pesant cet oubli de la France
Absout le crime des Zouloùs !

IV

Reine gigantesque du monde,
Fleuve roulant à flot pressé,
Toujours la liberté se fonde
Sur quelque débris du passé.
Lorsque l'audace britannique
Jusqu'aux profondeurs de l'Afrique
Fait reluire l'humanité,
Hélas ! pour sceller la victoire,
Nouvelle leçon de l'histoire,
L'espoir d'un trône est emporté !

Devant cette noble poussière
Fais courber tes fiers fantassins.
C'est par toi, superbe Angleterre,
Que le ciel poursuit ses desseins.
Sous tes coups le premier empire
S'est vu crouler, ô chute pire
Que la déroute des Titans !
C'est toi qui viens de mettre en terre
L'espoir d'une couronne altière
Avec un prince de vingt ans !

Poursuis ton œuvre magnanime,
Mais pleure les princes tombés ;
Entoure d'un reflet sublime
Les fronts par le malheur courbés ;
Dans ta force sois généreuse,
Et lorsque le tombeau se creuse
Pour l'héritier d'un noble nom,
Devançant l'arrêt de l'histoire,
Tu peux, sans craindre pour ta gloire,
Saluer un Napoléon !

V

Ainsi de sa main souveraine
Dieu dirige tout ici-bas.
S'il est Dieu de la paix sereine,
Il est aussi Dieu des combats.
Pour que ses desseins s'accomplissent
Il faut que des peuples surgissent

A côté d'un trône emporté.
Ce n'est qu'à travers des décombres
De rois et de peuples sans nombres
Qu'il fait marcher l'humanité !

ENVOI

Et vous, ô noble femme, épouse, reine et mère
Devant qui s'inclinent les rois,
Qui payez noblement un pouvoir éphémère
Par trois martyres à la fois ;

Qui, dès le jour fatal où s'écroulait le trône
Devant le Germain triomphant,
Avez sitôt pleuré bien moins votre couronne
Que votre époux et votre enfant ;

Vous, noble cœur meurtri, que l'univers admire
En vos saintes afflictions,
Et qui restez toujours, dans ce triple martyre,
Grande devant les nations :

Permettez qu'en ce jour une voix de poète
Perdue aux bords du Saint-Laurent
Salue avec respect, du fond de sa retraite,
Les restes du prince expirant.

Ces vers diront au moins qu'aux rives d'Amérique
Un peuple a pesé vos malheurs ;
Qu'à l'aspect douloureux d'une mère héroïque
Nos mères ont versé des pleurs !

Ils vous diront aussi que sur la rive obscure
Du jeune Canada français,
Quand la France est blessée, on ressent sa blessure
Encore plus que ses succès.

Et si la sympathie, aux heures de souffrance,
Peut adoucir un pleur amer,
Acceptez-la de nous, rejetez de la France,
Comme un humble écho d'outre-mer.

M.-J.-A. POISSON.

UN
DRAME SUR LA SEINE

Deuxième partie de la Bande Rouge

XXIV

Il y avait de quoi s'effrayer.
Le Prussien et le petit mendiant s'étaient
réunis sans doute au pied du saule au-dessus du-
quel passait la corde du bac, et peut-être même
leurs cris avaient attiré les autres soldats,
car un groupe assez compact s'agitait sur la
berge.

Ils étaient trop loin et la nuit n'était pas as-
sez claire pour que Roger, fort mal placé d'ail-
leurs pour observer, pût distinguer ce qu'ils
faisaient.

Mais la violente secousse imprimée subite-
ment au câble sauveur lui donnait à penser
qu'ils préparaient une attaque d'un nouveau
genre.

Les coups de fusil avaient cessé, soit que les
munitions manquaient au factionnaire, soit
que, découragé par le peu de justesse de son tir,
il voulût user d'un autre moyen.

L'officier pensa d'abord que les Allemands
cherchaient à couper la corde, et il frémit à l'i-
dée que, dans ce cas, la mort était inévitable.
La rive droite était encore trop éloignée pour
que les fugitifs eussent la moindre chance de
l'atteindre.

Le meilleur nageur, en effet, n'aurait pas pu
lutter contre la violence du courant, et, eût-il
été assez robuste pour traverser cette eau froide
et torrentueuse, il devait être broyé par le choc
des glaçons.

Sa chute seule aurait été mortelle.
Mais, après avoir oscillé un instant, le câble
avait repris son immobilité.

Quel infernal projet méditaient donc les
Prussiens ?

Roger venait de le deviner en voyant une
masse noire se détacher de la ligne des arbres.
Cette masse paraissait suspendue en l'air et
se mouvait lentement.

Tout s'expliquait : la cessation du feu et la
secousse imprimée à la corde.
Evidemment quelqu'un du groupe ennemi
s'était décidé à poursuivre les Français par le
chemin périlleux.

En prenant son élan, cet enragé avait pu sai-
sir le câble qui, sur ce point, passait presque à
hauteur d'homme.

Maintenant, imitant la manœuvre des fugi-
tifs, il se traînait, accroché des mains et des
genoux, et il semblait s'acquitter assez adroitement
de cet exercice, car il progressait visible-
ment.

Après avoir reconnu d'un coup d'œil ce nou-
veau danger qui compliquait étrangement la
situation, le lieutenant redoubla d'efforts pour
avancer.

Cela devenait une question de vitesse.
Si on pouvait prendre terre avant ce persé-
cuteur acharné, on avait encore une lueur d'es-
poir.

Le terrain sur la rive droite paraissait assez
boisé pour qu'il fût possible de s'y cacher et de
gagner les bois du Vésinet, mais, pour exécuter ce
plan, fort hypothétique d'ailleurs, il fallait con-
server assez d'avance pour dérouter l'ennemi.

Le salut était à ce prix.

Roger rassembla donc tout ce qui lui restait
de vigueur et d'énergie pour franchir rapide-
ment l'espace qui le séparait encore de la berge,
et il eut assez vite progressé de quelques
mètres.

Mais il s'aperçut alors que Régine n'avancait
plus.

Elle avait déjà donné depuis un instant des
signes non équivoques de fatigue et, en s'appro-
chant jusqu'à la toucher, il vit que ses traits se
décomposaient et qu'elle avait fermé les yeux.

Ce changement effraya beaucoup l'officier, qui
s'empressa de lui soutenir la tête d'une main,
pendant que de l'autre, il cherchait la gourde
qu'elle portait suspendue à son cou.

C'était son tour de venir en aide à celle qui
l'avait sauvé tout à l'heure.

Il s'y prenait sans doute moins adroitement
que l'héroïque jeune fille, car il eut toutes les
peines du monde à lui verser quelques gouttes
d'eau-de-vie entre les lèvres.

Il y parvint cependant, et le cordial, cette
fois encore, produisit son effet.

Régine se ranima et se remit en mouvement,
mais il était aisé de voir que ses forces s'épuî-
saient de plus en plus et qu'elle ne résisterait
pas bien longtemps à ce terrible travail.

Il fallait donc se hâter pour abrégier le reste
de l'épreuve et aussi pour rattraper le temps
perdu.

L'ennemi inconnu avançait toujours.
Roger s'en apercevait aux vibrations de la
corde, qui devenaient plus sensibles à mesure
que le poids se rapprochait.

Il tourna encore une fois la tête pour voir si
la distance qui les séparait avait diminué, et
surtout pour voir à qui il avait affaire.

L'enragé qui les poursuivait avait gagné au
moins vingt mètres pendant le demi-évanouis-
sement de la jeune fille.

Il était même assez près pour que la forme de
son corps tranchât nettement sur les vapeurs
grisâtres qui s'élevaient de la rivière.

Ce corps tenait trop peu de place sur le câble
pour être celui d'un Prussien.

Il était d'ailleurs peu probable qu'un lourd
soldat allemand se fût risqué sur ce chemin sus-
pendu.

L'affreux gamin de la cabane était seul ca-
pable d'un semblable tour de force.

Roger s'étonnait cependant qu'un enfant, si
méchant qu'il fût, poussât l'amour de son vil
métier d'espion jusqu'à exposer ainsi sa vie.

Il sut bientôt à quoi s'en tenir.

Un rire grêle et saccadé éclata derrière lui et

une voix perçante se mit à crier :

"Ohé ! les Français ! Attendez-moi un peu."
Quoique le mendiant eût changé complète-
ment les inflexions pleurardes dont il se servait
pour demander l'aumône, il n'y avait pas moyen
de s'y tromper.

C'était bien lui qui rampait sur le câble.

Il avait la souplesse aussi bien que la perfidie
des serpents et il avançait rapidement.

"Le misérable nous gagnera de vitesse," mur-
mura Roger en s'apercevant que les mouvements
de Régine devenaient de plus en plus pénibles.

Tout en continuant ses efforts pour se rappro-
cher de la rive, tout en soutenant parfois sa
compagne quand il la voyait faiblir, il pensait
que Pierre Bourdier devait être caché là, sur le
bord, à quelques pas d'eux, et qu'il assistait in-
visible à cette lutte suprême.

Il eut même l'idée de l'appeler, mais il se re-
tint dans la crainte de révéler la présence de son
ami aux Prussiens de l'île.

"Si nous arrivons assez vite pour dépister le
mendiant, se disait-il, il vaut mieux laisser
croire que nous sommes seuls."

Mais la distance qui les séparait du petit scé-
lérat diminuait à vue d'œil comme les forces de
Régine.

Roger en était à se demander s'il ne valait p
mieux l'attendre.

"Je suis en ore assez vigoureux pour lui
tordre le cou et le jeter dans la Seine, pensait-
il. Les Prussiens se tirent plus, et d'ailleurs,
s'il y a lutte, ils n'oseront pas faire feu, de
crainte de tuer leur espion."

Au moment où il allait se décider à cette ré-
solution extrême, la voix criarde du vagabond
perça le silence de la nuit.

"Vous ne voulez pas m'attendre, glapissait
l'horrible drôle, mais je vous attraperai tout de
même, et je vous tueraï."

Cette menace de mort qui arrivait à Roger à
travers le grondement sourd du fleuve lui donna
froid.

"Je vous tueraï, car j'ai un pistolet, reprit
la voix, le pistolet que mon ami le Prussien m'a
prêté, et il est chargé."

Roger comprit alors pourquoi les Allemands
ne tiraient plus.

Ils voulaient se donner le plaisir féroce de voir
de loin l'enfant dont ils payaient la trahison as-
sassiner des compatriotes.

Ce raffinement de barbarie les tentait autant
que le spectacle de cette étrange partie qui se
jouait sur l'abîme du fleuve.

La voix s'éleva plus aigre et plus rapprochée.

"Je pourrais vous tuer tout de suite si je
voulais, disait le petit monstre, je n'aurais qu'à
tirer, mais j'aurais peur de vous manquer."

— Misérable ! murmura l'officier.

— J'aime mieux vous brûler la cervelle à bout
portant, continua le mendiant ; comme ça je
verrai tout, je verrai votre dernière grimace
et la culbute que vous ferez dans la rivière."

Roger grinçait des dents de rage.

Il n'y avait plus à essayer une lutte impos-
sible, il fallait à tout prix arriver et arriver
vite, car l'infernal gamin avançait avec une
rapidité effrayante.

Régine se soutenait à peine et, à chaque

mouvement, son visage se contractait et sa bouche s'ouvrait convulsivement.

On voyait qu'elle dépensait pour se soutenir au câble les derniers restes d'une énergie vaincue enfin par l'épuisement.

Malgré tout, elle se soutenait encore et la terre n'était plus qu'à une vingtaine de mètres. Encore quelques efforts et on pouvait l'atteindre.

— Il y a six coups à mon pistolet, hurla le gamin, qui se rapprochait toujours.

— Heureusement, elle ne peut pas l'entendre, pensait Roger.

— Le premier sera pour toi, continua l'odieuse voix, et le second pour ta Gothon.

— Infâme drôle ! murmura l'officier furieux.

— Je vous vois maintenant, je vous vois et vous reconnais. Tu as beau rager, va ! vous y passerez tous les deux.

Régine luttait évidemment contre les atteintes d'une douleur nerveuse qui crispait son corps brisé.

Elle ne se traînait plus que par soubresauts, et Roger tremblait que la corde n'échappât à ses mains raidies.

Dans un de ces mouvements convulsifs, leurs têtes se heurtèrent et ses lèvres s'appuyèrent sur le front de la jeune fille.

Elle tressaillit sous ce baiser suprême et sembla reprendre un peu de force.

On gagna encore dix ou douze brassées.

La rive se dressait devant eux sombre et silencieuse.

— Bourdier ! appela Roger d'une voix étouffée.

Il sentait que la vie de Régine dépendait des minutes qui allaient suivre, et que le messager pouvait peut-être l'aider à la sauver.

— Oui, chante, mon vieux, glapit la voix, c'est mon pistolet qui va t'accompagner.

Roger se retourna et vit distinctement le mendiant lever le bras.

Et en même temps, il entendit le bruit sec du revolver qu'il armait.

XXV

Cette fois, Roger crut bien que tout était fini. Il pria Dieu pour que la première balle fût pour lui.

— Du moins, murmura-t-il, je ne la verrai pas mourir.

Le mendiant l'avait annoncé et il tint parole, car le coup partit et le plomb passa à deux pouces de la tête du lieutenant.

— Il paraît que je suis encore trop loin, glapit l'assassin ; mais, sois tranquille, tu ne perdras rien pour attendre.

Et Roger sentit aux vibrations de la corde que le misérable se rapprochait.

Il eut le courage de se retourner et il vit que la distance qui les séparait avait encore diminué, mais en même temps, il s'aperçut que Régine ranimée subitement gagnait aussi du terrain sur le câble.

La berge n'était plus qu'à cinq ou six mètres. Encore un dernier effort et on pouvait l'atteindre.

Mais le petit scélérat avançait toujours.

Roger l'entendait siffler entre ses dents et faire craquer la batterie de son pistolet.

Il eut un instant la pensée de lâcher la corde.

La rive était si voisine qu'il y avait quelque chance de s'y accrocher en se laissant aller au courant.

Quel que fût le danger d'une chute dans la rivière rapide et glaciale, il valait encore mieux s'y exposer que d'attendre le moment où la balle du mendiant allait le frapper à bout portant.

Mais pour risquer un coup aussi hasardeux, il aurait voulu prévenir Régine afin qu'elle sautât avec lui.

Or, elle était déjà trop loin pour qu'il pût la toucher et lui faire comprendre son projet par gestes. La voix, elle ne l'aurait pas entendue.

Se jeter à l'eau tout seul, c'était été l'abandonner aux coups de l'assassin.

— Mieux vaut encore rester, pensa Roger ; il ne me tuera pas du premier coup, et pendant qu'il m'achèvera, elle aura peut-être le temps de lui échapper.

— Ah ! ah ! cria le petit monstre qui n'était plus qu'à trois pas, je te tiens enfin, et cette fois je ne te manquerai pas.

L'officier regarda derrière lui et le vit se coucher avec précaution sur le câble auquel il se retenait d'une main, pendant que de l'autre il appuyait le canon de son revolver pour être plus sûr de son coup.

Le désespoir inspira à Roger l'idée de secouer la corde pour déranger le tir, et il l'agita violemment des mains et des genoux.

Ce balancement déconcerta d'abord l'abominable gamin, qui abaissa un moment son arme pour se tenir des deux mains et conserver son équilibre, mais bientôt il se cramponna de plus belle, reprit son aplomb et se remit à ajuster avec soin.

— Tu as beau faire des sauts de carpe, mon vieux, tu vas avaler ta prune, dit-il avec un affreux ricanement.

— A moi, Bourdier ! à moi ! cria encore une fois l'officier, comme si le messager eût été là, sur le bord, à portée de la voix.

Il n'avait pas achevé cet appel suprême qu'il sentit le câble manquer sous lui.

Avant qu'il eût le temps de comprendre ce qui lui arrivait, Roger, précipité dans le fleuve, avait disparu sous l'eau.

Sa première sensation fut de se croire mort, et, pendant les quelques secondes qui s'écoulerent avant qu'il revint à la surface, il pensa que la balle du mendiant l'avait frappé.

Ce fut court mais atroce, et aucune des impressions qui torturent les noyés ne lui fut épargnée.

Quand sa tête émergea et qu'il put respirer, il entendit à la fois un horrible hurlement et une voix qui l'appelait par son nom.

Le hurlement, c'était le mendiant qui le poursuivait entraîné par le courant.

La voix, c'était celle de Pierre Bourdier.

— Ne lâchez pas la corde, disait-elle, et traînez-vous jusqu'ici.

Il s'aperçut alors que, dans sa chute, il s'était retenu machinalement au câble, dont le brave messager tenait le bout.

À genoux sur la berge, l'héroïque sauveur tendait les bras à Régine qui, plus rapprochée du bord, se trouvait à sa portée.

Roger comprit.

Pierre, qui les suivait des yeux de l'abri qu'il s'était choisi au milieu des buissons de la rive, s'était décidé à couper la corde, quand il avait vu le meurtrier prêt à s'accomplir, mais il avait eu en même temps la précaution de n'en pas lâcher l'extrémité.

Entre ses mains robustes, le chanvre devenait une bouée de sauvetage.

Il ne s'agissait plus que d'en profiter.

C'était déjà fait pour Régine.

Elle venait de prendre pied et s'était couchée sur la berge.

Roger, tombé un peu plus au large, avait plus de chemin à faire.

Le froid de l'eau l'avait saisi, et la respiration avait failli lui manquer tout à fait pendant sa submersion momentanée.

Mais, en voyant la jeune fille hors de tout danger et le messager prêt à le sauver à son tour, il retrouva toute son énergie.

Il commença à se traîner de son mieux vers la terre, le corps plongé verticalement dans la rivière et les deux mains accrochées au câble.

Pierre Bourdier, après avoir reçu Régine, s'était hâté d'enrouler la corde coupée autour d'un tronc d'arbre, de manière à assurer jusqu'au bout un solide point d'appui au naufragé.

Les glaçons qui passaient, emportés par un courant furieux, gênaient beaucoup Roger, et plus d'un lui déchira les doigts et lui meurtrit le visage.

Mais il tint bon, et, après une minute de pénibles efforts et de cruelles souffrances, il eut l'indicible satisfaction de prendre pied.

— Merci, Pierre, cria-t-il en se laissant tomber épuisé à côté de la jeune fille.

— Il n'y a pas de quoi, répondit simplement le messager, mais filons vite. L'endroit est mauvais pour causer.

Un effroyable cri vibra aux oreilles de Roger.

— A moi ! je vais mourir ! hurlait une voix déchirante.

— Le mendiant ! s'écria Roger en se levant. C'était bien lui.

Le petit misérable n'avait pas lâché la corde ; le fleuve l'avait entraîné en même temps que ceux qu'il voulait assassiner.

Maintenant que le câble était fixe, il s'y cramponnait avec l'énergie du désespoir, et il s'efforçait de gagner la terre.

— Attends ! murmura Pierre Bourdier, attends, scélérat, je vais t'aider.

Et il se baissa pour délier le nœud qu'il avait fait autour du tronc d'arbre.

Roger lui arrêta le bras.

— Grâce pour ce malheureux, dit-il d'une voix émue.

— Pour ce monstre ! s'écria Pierre Bourdier, jamais ! c'est déjà trop de l'avoir épargné une fois dans la forêt.

— Ayez pitié de moi, mes bons messieurs, hurlait le gamin, ne me laissez pas mourir.

— Quand ce ne serait que pour l'empêcher d'attirer par ses cris les balles des Prussiens, reprit le messager en mettant la main sur la corde.

— Vous voyez qu'ils ne tirent plus, dit Roger. Ils nous croient tous noyés et nous pouvons bien sauver ce petit malheureux.

— Mais vous êtes fou ! s'écria Bourdier.

— Pardon, mes bons messieurs charitables, pardon, disait la voix, je ne ferai plus de mal... J'étais si pauvre... ils m'avaient promis de l'argent.

Le mendiant avançait toujours et déjà il n'était plus qu'à quelques pas du bori.

— Je vous demande sa vie, dit Roger. Dieu nous a sauvés ; je voudrais sauver quelqu'un.

— Mais vous ne comprenez donc pas que si nous le tirons de la rivière, il nous suivra pour nous dénoncer encore !

— Nous l'attachons, murmura le lieutenant.

— Oui, comme là-bas, dans le bois, pour qu'il soit à nos trousses dans une heure.

— Ah ! ça, mon officier, vous croyez donc que nous n'avons plus rien à faire ?

— Mais vous ne savez donc pas que ceci n'est rien en comparaison du reste. Deux heures au milieu des poses prussiens et la Seine à passer encore une fois.

— Grâce, hurla le mendiant.

— Non ! ses cris me fendent le cœur, dit Roger ; il me semble que, si nous le laissons mourir, cette action nous portera malheur.

— Je vous servirai, s'écria le malheureux, je vous servirai... comme je servais les Prussiens... je connais tous les chemins et je sais où sont les postes... vous verrez... je vous conduirai partout... à Paris si vous voulez.

— Entendez-vous ? demanda le lieutenant.

— Oui, j'entends que ce petit nous prépare un nouveau tour, grommela Bourdier.

— On ne ment pas quand on va mourir, et je vais...

— Où allez-vous ? demanda brusquement le messager en arrêtant Roger par le bras.

— Lui tendre la main, cria le lieutenant en s'élançant vers la rive.

Avant que le messager ait eu le temps de le retenir, il était au bord de la rivière et se pen-

chait pour sauver le misérable qui se débattait au milieu des glaçons.

— A moi ! mon bon monsieur ! à moi ! je n'en peux plus ! la force me manque.

— Donnez-moi la main, dit Roger en se mettant à genoux.

— Je ne peux pas... je suis trop loin, cria l'enfant.

L'officier se pencha sur l'eau et allongea le bras.

Aussitôt, les doigts crispés du mendiant s'accrochèrent à la manche de sa blouse.

— Ah ! je te tiens donc enfin ! cria le petit monstre, je ne mourrai pas tout seul... .

F. DU BOISGOBBY.

(La suite au prochain numéro.)

DERNIERS CHANTS

On lit dans l'Abeille, petit journal publié par les élèves du Séminaire de Québec :

La poésie que nous publions aujourd'hui est de M. Ephrem Turcot, ancien élève du Séminaire. Doué de talents brillants, d'un caractère aimable et sympathique, M. E. Turcot comptait autant d'amis que de confrères. Il fut obligé d'interrompre ses études après sa rhétorique, en 1863, et, après avoir langui quelques années, il s'éteignit à Saint-Henri de Lauzon, le 25 juin 1868. Ses anciens confrères entendront avec plaisir ces derniers accents d'une voie amie, d'un cœur qui leur fut tout dévoué. Cette petite pièce a été trouvée sur lui après sa mort.

Un doux soleil ranime la nature,
L'émail des fleurs rayonne dans nos champs,
Le sol riant se pare de verdure,
Partout l'oiseau fait retentir ses chants.

Depuis six mois la forêt dépouillée
Semblait languir dans un lugubre deuil,
Et voilà que sous l'ombreuse vallée
Elle prépare un bienveillant accueil.

Dans nos jardins, sur quelque branche nue,
L'rosignol bercé par les zéphirs
A son retour nous chante la venue
Du gai printemps qu'appelaient nos desirs.

Voyez : déjà la légère hirondelle,
D'un vol rapide aborde à nos hameaux,
Pour y bâtir sa demeure nouvelle,
Où nous pourrions voir ses petits si beaux.

Avec bonheur, sur la verte colline
Paisissent joyeux les troupeaux bondissants.
Et ces beaux prés dont la pente s'incline
Se couvrent tous de gazons renaissants.

Où, tout renaît, tout revient à la vie ;
Seul, hélas ! seul je n'ai plus d'avenir !
Mon existence est à jamais ravie !
Et c'en est fait !... si j'une, et puis mourir !...

Et que m'importe, à moi, ces biens sans nombre
Que la nature étale à nos regards ?
Ne sont-ils pas plus passagers que l'ombre ?
Ne vois-je pas la mort de toutes parts ?

Adieu ! vallon, et toi, riche campagne !
Et vous, oiseaux, chants mélodieux ;
Ruisseaux charmant, pittoresque montagne,
Bois que j'aimais, recevez mes adieux.

Je n'irai plus le matin dès l'aurore
Me promener sous vos ombrages frais !
Epais gazon, fleurs que je foule encore,
Bocage heureux... je vous quitte à jamais !...

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES EX S. S. "CALINO" DE LIVERPOOL

La maison DUPUIS FRÈRE s'vient d'acheter 23 caisses et ballots de marchandises en lommagées par le désastre du steamer *Culino*, au Cap de la Roche.

Ces marchandises, qui n'ont souffert que de l'eau douce et qui, par conséquent, ne sont ni brûlées par le sel ni même tachées, n'en ont pas moins été achetées aux conditions de marchandises endommagées ordinaires, c'est-à-dire presque pour rien.

Elles sont parfaitement saines et ont conservé toutes leurs qualités.

Les pratiques et le public en général sont invités à profiter d'une occasion qui ne se présentera peut-être pas de sitôt de faire une grosse emplette avec presque pas d'argent.

Allez chez DUPUIS FRÈRES, No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

— Le monde élégant a constaté avec plaisir que M. Cédras, le chapelier bien connu, avait, pour répondre aux sollicitations de ses nombreux amis, ouvert un magasin au No. 628, rue Ste-Catherine. Les chapeaux confectionnés par M. Cédras se sont acquis une réputation quasi-universelle pour l'élégance et la bonne qualité. Le public acheteur est certain qu'on ne lui vendra que des articles d'une qualité supérieure, car tous les chapeaux offerts en vente sortent de ses ateliers, No. 36, rue Lemoine.

RETOUR A LA PAIX

En 1857, un homme qui avait conservé tous les principes d'une éducation profondément chrétienne, fut abordé, au jardin des Tuileries, par un promeneur de trente-cinq à quarante ans, qui, lui frappant amicalement sur l'épaule :

— Quelle joie, cher ami, lui dit-il, de vous revoir après une si longue séparation ! Ne reconnaissez-vous plus votre ancien condisciple ? Pour moi, j'ai bien souvent pensé à vous, et je vous retrouve avec un vrai bonheur.

Ces quelques paroles avaient laissé à celui-ci le temps d'envisager son interlocuteur.

— Comment ! s'écria-t-il avec le même plaisir, comment, c'est vous ? Voilà douze ans que nous ne nous sommes vus. Que de choses depuis ce temps ! Venez avec moi, ou plutôt je vous accompagne. Nous avons plus d'une nouvelle à échanger. L'âme d'abord, si vous le permettez : comment va la conscience ?

— Oh ! quant à cela, parlons-en le moins possible. Je ne suis plus l'enfant simple et crédule d'alors ; j'ai pris mon vol, cher ami, et il ne me ramène point du côté du confessionnal.

— Vous m'affligez, en vérité ; j'aimais toujours à me figurer que tous nos condisciples étaient restés fervents chrétiens. N'importe ! contez-moi votre histoire : je vous dirai la mienne ensuite.

Ils sortirent du jardin, se dirigèrent vers la rue du Bac, tout en se livrant à d'instantes épanchements et en repassant les belles années de leur enfance commune.

Celui qui en avait oublié les principes, esprit intelligent, mais plein de lui-même, avait été de bonne heure égaré par l'orgueil. Il raconta à son ami comment, au sortir de la pieuse maison où ils avaient étudié ensemble, il s'était imprudemment lancé dans toutes sortes de sociétés, qui avaient exploité son zèle pour le travail en lui donnant une direction mauvaise, excité ses passions au lieu de lui apprendre à les gouverner, et qui, finalement, lui avaient ravi l'incomparable don de la foi.

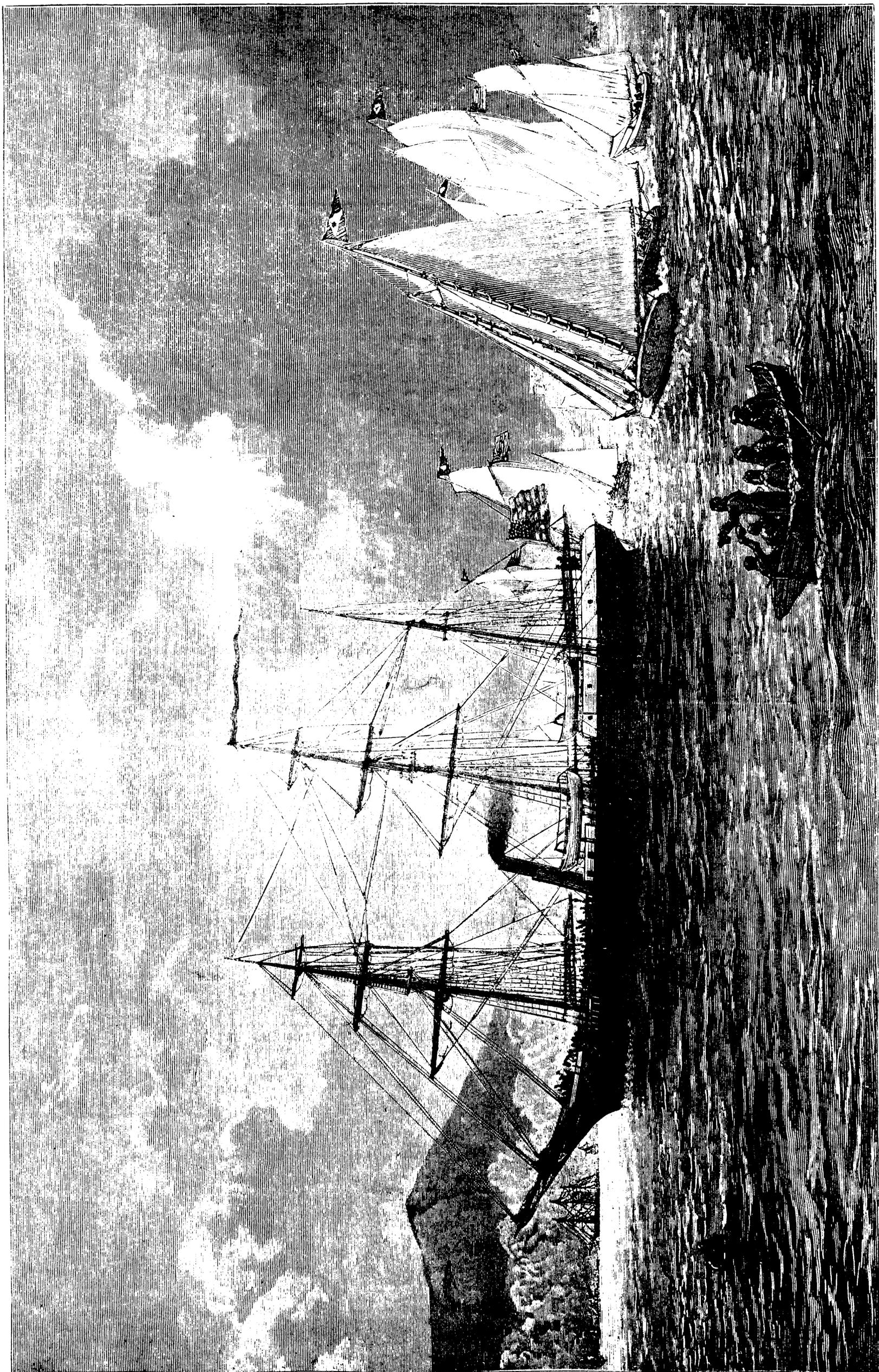
— Aujourd'hui, ajouta-t-il, je ne crois plus à rien. J'ai goûté tous les plaisirs que le monde offre à ses sectateurs ; je me suis plongé dans tous les désordres. Devenu plus réservé avec l'âge, on me croit corrigé ; ce n'est qu'un vernis : le cœur est aussi malade, aussi faible, aussi inconsistant.

— Du moins, interrompit son ami, avez-vous trouvé quelque bonheur dans cette existence si éloignée de vos premiers et paisibles jours ?

— Oh ! non, dit-il avec un accent d'amer découragement ; la paix me fuit ; je l'appelle le jour et la nuit : il n'y a point de paix pour moi... Vous m'avez entraîné à vous faire cet aveu, qui, il y a dix minutes, m'aurait étouffé plutôt que de sortir de mes lèvres. Tenez : j'ai essayé, je le répète, de toutes les jouissances de la vie : croyez-moi, il n'y en a pas une qui vaille une strophe de nos cantiques du catéchisme... Ah ! aimable temps du catéchisme, de la piété, de la simplicité, où es-tu, et pourquoi m'as-tu si vite abandonné ? J'ai essayé (allons jusqu'au bout de ces confidences) de le ressusciter : hier encore, je suis entré à Saint-Thomas d'Aquin. J'ai voulu prier ; mais je ne sais plus... Je suis sorti aussi triste, aussi froid, aussi délaissé que j'étais venu. D'ailleurs, à quoi bon prier ? je ne crois plus ; c'est à peine si le nom même de Dieu dit quelque chose à mon esprit... Voilà mon histoire. Je lis sur votre visage que la vôtre est différente. Que faites-vous ? Quelles sont vos pensées religieuses ?

C'était pendant la semaine sainte que cette rencontre avait lieu. L'ami interpellé témoigna poliment toute sa douleur d'un pareil état de conscience.

Il jouissait, lui, sous l'aile de la Providence, d'une tranquillité parfaite, qui n'exclut pas les combats, mais où la victoire est assurée par la grâce ; et il compatissait du fond du cœur à cette ruine inattendue que Dieu lui envoyait comme une leçon, peut-être comme une guérison à procurer.



DÉPART DE LA JEANETTE DE SAN-FRANCSO POUR LES RÉGIONS ARCTIQUES

Il promet d'aller voir son condisciple, prit son adresse et rentra chez lui.

Le vendredi saint, sur le soir, il se sentit porté à rendre la visite promise; quelque chose lui disait intérieurement qu'il le devait, que ce serait sanctifier convenablement un tel jour; et il alla aussitôt à la maison indiquée.

— Ecoutez, dit brusquement le visiteur, résumons tout cela en trois mots: je ne viens point chercher à vous convertir, je n'ai aucun sermon à vous débiter; mais votre état me touche.

Un coup de foudre n'aurait pas étonné davantage le pêcheur; il suffoquait de colère et de mépris.

Son ami, sans se laisser intimider, répéta tranquillement:

— Confessez-vous, et tout de suite; c'est œuvre de bon sens, et c'est œuvre de médecin. Dans un jour comme celui-ci, il y a des grâces particulières.

— Mais enfin, reprit le pêcheur à demi apaisé, puisque je ne crois plus à la confession! D'ailleurs, à qui irais-je? qui voudrait m'entendre avec patience et me donner des conseils adaptés à ma situation? Non, c'est impossible!

— Je vous dit qu'il faut vous confesser: vous croirez quand vous aurez été débarrassé du fardeau qui accable votre âme; il se fera en vous une résurrection des anciennes clartés.

Le lendemain, à neuf heures du soir, quelqu'un frappe à la porte; elle s'ouvre, les deux amis sont dans les bras l'un de l'autre.

— Je viens, dit le pêcheur ivre de joie, je viens vous bénir et vous remercier: vous m'avez sauvé. Oui, je suis allé décharger mon fardeau aux pieds du bon Père à qui vous m'aviez adressé; j'y ai tout laissé: fautes, crimes, incrédulité, et j'en rapporte l'allégresse, l'espérance et le bonheur.

Quelques jours après, il quittait une position avantageuse, abandonnait le monde et entrait au séminaire pour consacrer sa vie aux saints autels.

Un curieux rapprochement:

Il y a, en ce moment, un vieux soldat employé comme domestique à l'Académie royale militaire de Woolwich qui, enfant encore, a assisté aux funérailles de l'empereur Napoléon Ier, à Sainte-Hélène.

Il se trouvait déjà à l'Académie quand le prince impérial y était comme cadet. Son nom est Henry Weathers. Il a appartenu autrefois à l'artillerie royale.

Un brave militaire français, retraité, de passage à Rome, a l'insigne honneur d'être présenté au Pape qui lui dit avec bonté:

— Vous plaisez-vous à Rome, capitaine? Grand embarras du capitaine qui ne sait quel titre donner à Sa Sainteté. Puis, après un moment d'hésitation: — Oui mon Pape, beaucoup!...

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

Nouvelle maison. — Maison nationale. — MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public.

Nouvelle pharmacie. — Tout le monde admire la jolie pharmacie que M. S. LAGRANCE, si bien connu comme pharmacien de renom, vient d'ouvrir sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Jacques-Cartier, porte voisine de la banque d'Épargne.

— Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 31 juillet 1879.

Adressez toutes les communications relatives à cette partie du Journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 169: MM. J. W. Shaw (dit que c'est une charmante composition), S. Lafrenais, M. Toupin, J. Gauthier, Montréal; M. Lalandry, New-York; A. C. Saint-Jean; Un amateur, Trois-Rivières; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel.

Dorénavant, nous n'accepterons aucun problème qui ne serait pas accompagné de sa solution.

A. G., Montréal. — Votre carte nous est arrivée trop tard pour une réponse dans le dernier numéro. Votre solution du No. 168, comme vous avez pu vous en convaincre depuis, n'était pas correcte; car, au lieu de D pr T, jouez F pr T, et il n'y a pas de mat.

Le correspondant du Glasgow Herald de Londres, qui est toujours si bien renseigné, dit dans sa dernière correspondance:

"Nous apprenons de bonne source que M. Rosenthal a lancé un défi à Herr Zukertort pour jouer un match pour un enjeu de 5,000 francs, et que, si ce dernier voulait aller jouer à Paris, il lui paierait ses frais de voyage."

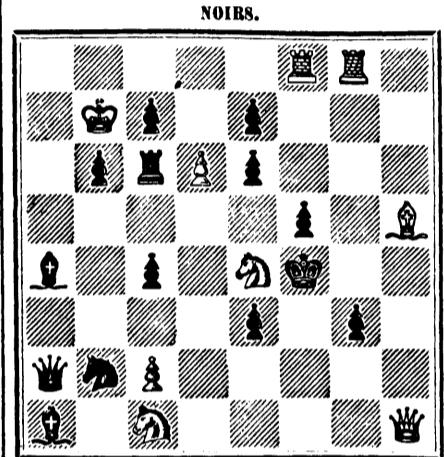
Le Huddersfield College Magazine inaugure un nouveau tournoi de problèmes en 3 coups, et dans lequel chaque compétiteur aura droit à l'envoi d'un seul problème. Les pièces et pions pour la construction des problèmes devront être comme suit: Blancs: Roi, Dame, Tour, Cavalier et 3 Pions; Noirs: Roi, Dame, Tour, Fou et 3 Pions.

Les prix suivants seront accordés aux vainqueurs: 1er prix, \$1.10; 2me, "English Chess Problem"; 3me, "Valles' Problem"; 4me, "Pearson's Problem".

CONCOURS INTERNATIONAL DE PROBLÈMES DU CONGRÈS DES ÉCHECS DE PARIS, 1878.

PROBLÈME No. 171. TROISIÈME PROBLÈME DE L'ENVOI QUI A OBTENU LE PREMIER PRIX.

DEVISE: Atiquando dormidat bonus Homerus. Composé par M. ÉMILE PRADIGNAT, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), France.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

Solution du problème No. 169. Blancs: 1 D 6e T, 2 C 5e D, échec et mat. Noirs: 1 R pr C (A), 1 R pr P (B), 1 R 6e R (C), 1 T pr C.

5ÈME PARTIE. Cette brillante partie a été jouée au commencement de cette année, à Barnaul, en Sibirie.

Gambit du Cavalier du Roi. Blancs: M. D. CLARK. Noirs: UN AMATEUR. 1 P 4e R, 2 P 4e F R, 3 C 3e F R, 4 F 4e F D, 5 P 4e T R, 6 C 5e C R, 7 P 4e D, 8 Roquent, 9 T pr P, 10 F pr C, échec, 11 C 3e F D, 12 P 5e D, 13 R pr P, 14 P 5e R, 15 P 6e D, échec, 16 C 6e R, échec, 17 F 5e C R, échec, 18 F pr F, échec, 19 D pr P, échec, 20 T 1er D, échec, 21 F 3e R, échec et mat.

6ÈME PARTIE. Jouée par Philidor (sans noir) en 1780 contre M. Leguster. (Otez le P F R pour les Noirs.)

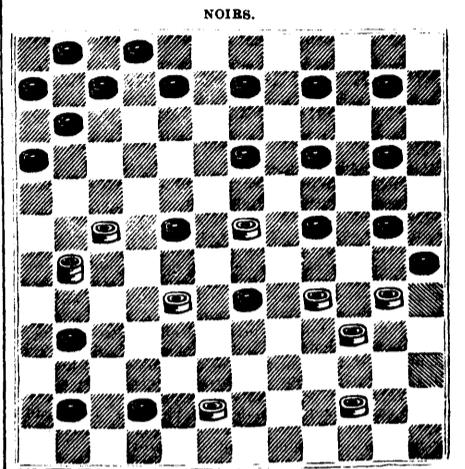
Solution du problème No. 169: Blancs: M. LEGUSTER. Noirs: M. PHILIDOR. 1 P 4e R, 2 D 5e T R, échec, 3 D pr P F D, 4 P 3e F D, 5 D 3e R, 6 P 3e T R, 7 P R pr P, 8 D 3e R, 9 D 3e F R, 10 F 5e C D, 11 D 4e R, 12 D 4e F D, échec, 13 D 1er F R, 14 F pr P, 15 R 2e R, 16 D pr T, 17 R pr C, 18 C 2e R, 19 R 1er R, 20 T 1er F R, 21 R pr T, 22 R 1er R, 23 C 3e T D, 24 R 1er F.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 175

Composé par M. F. BLACK, Montréal.



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No. 173. Les Blancs jouent de 70 à 28. Les Noirs jouent de 17 à 22. 6 et gagnent.

Solutions justes du problème No. 173. Montréal: — N. Chartier, J. Boyte, P. Décarreau, J.-L. Chartier et J. Bergeron. Saint-Hyacinthe: — MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. North Brookfield: P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods in Montreal as of July 26, 1879. Includes categories like Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, Viandes, and Divers.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for various types of livestock (beef, veal, sheep, etc.) in Montreal.

LIVRES POUR LA DISTRIBUTION DE PRIX A LA Librairie Payette & Bourgeault

(Ancienne maison Chs. Payette) 250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Venant d'être reçues: Dix caisses de livres convenables aux distributions de prix dans les maisons d'Education. La maison Payette & Bourgeault prend la liberté d'annoncer aux communautés religieuses, à messieurs les Commissaires d'Écoles et aux professeurs de maisons d'éducation privées, qu'elle vient de recevoir un grand nombre de volumes de toutes grandeurs, de toutes espèces de reliures et de tout prix, qu'elle offre en vente aux conditions les plus avantageuses.

Payette & Bourgeault. No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

LE PETIT LIVRE DES NOVICES, par l'auteur des Paillettes d'Or, in-18 bro. 40 cts. LE LIVRE DES PROFESSES, par le même, in-18 bro. 15 cts. DE LA DIRECTION SPIRITUELLE à l'usage des communautés religieuses, par le même, in-18, bro. 40 cts. LE PETIT LIVRE DES SUPÉRIEURES, par le même, in-18, bro. 40 cts. LES PETITES VERTUS ET DÉFAUTS DES JEUNES FILLES, par le même, in-18, bro. 20 cts. LES PAILLETES D'OR, les 3 séries br. 38c, rel. 60c.

SOUPE AUX POIS!

SOUPE AUX POIS PRÉPARÉE DE SYMINGTON, faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté l'extrait de viande de Liebig

Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique

Faite en une minute, sans bouillir

WILLIAM JOHNSON, 28, rue Saint-François-Xavier, Montréal.



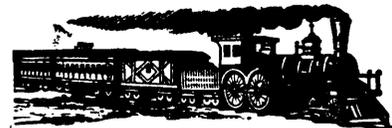
Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Des soumissions pour la construction d'environ cent milles de chemin de fer, à l'ouest de la Rivière-Rouge, dans la province du Manitoba, seront reçues jusqu'à VENDREDI MIDI, le 1er AOUT prochain.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adressez: BAXTER & CO., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

Table with 2 columns: Station and Time. Rows include Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Trois Pivoles, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

LIVRES NOUVEAUX

Table with 2 columns: Title and Price. Rows include L'ANTRE DES MYSTÈRES, RAPHAËLA, LE DRAME DES CHAMPS ELYSÉES, LA DAME GUERRIÈRE, LES FIANCÉS, L'ABOYEUSE, LA PÉRUVIENNE, L'ACCUSÉ, LA FILLE SAUVAGE, MGR DUPANLOUP, L'OUVRIER.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table with 2 columns: Train and Time. Rows include Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, Train de St-Jérôme.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes, STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers, Montréal 19 juillet 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornements d'Églises et Objets Religieux. Ornaments Sacrodotiaux, Chandeliers, Otensoirs, Ciboles, Calices, Entensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérito, Tolle, etc.

A. C. SENECAI & Cie. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

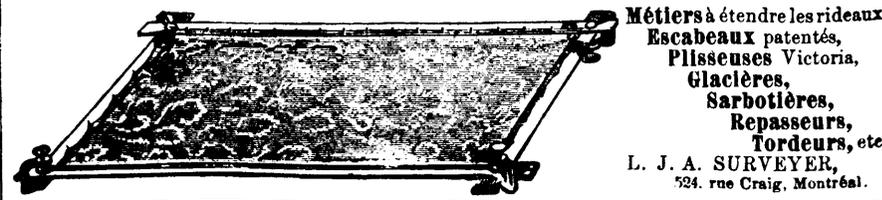
AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à SHEERMAN & CO., Marshall, Mich.

PRODUIT PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

Vin dépuratif et reconstituant du docteur Delor, pour le traitement des maladies de la peau. Purifier le sang tout en lui conservant sa force, sa constitution primitive, tel a été le résultat de vingt années d'expériences faites avec le vin du Dr Delor et constaté par la généralité des médecins.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.



NOUVEAUTÉS MUSICALES

SEIZE MELODIES avec paroles Anglaises, Espagnoles, Françaises et Italiennes

PAR SON EXCELLENCE LE Comte de Premio-Real.

Prix du recueil, broché \$3.00, relié 3.50

A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

N. B.—En vente chez tous les principaux éditeurs de musique du Canada.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux. Il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.



NOUVEAU PROCÉDÉ PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimés sur toutes espèces de presses typographiques.

ESSAYEZ-LE! "L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents s'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7 Rue Bleury, Montréal.

Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

PRIX RÉDUITS

CHANGEMENT D'HEURES

DIVISION EST

Commençant LUNDI, le 19 MAI, les trains pour cette division partiront comme suit:

Table with 3 columns: Station, Express, Train mixte. Rows include Départ d'Hochelaga, Arrivée à Trois-Rivières, Départ de Trois-Rivières, Arrivée à Québec.

DE RETOUR: Départ de Québec, Arrivée à Trois-Rivières, Départ de Trois-Rivières, Arrivée à Hochelaga.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Alden, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PINCE, Agent-gén. des Pas.

Montréal, 17 mai 1879.

PORTRAITS

DE Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.